

Arts plastiques, visuels et de l'espace

SCÉNOGRAPHIE

Profil d'enseignement — 2^e cycle

Scénographie

La pratique de la scénographie consiste à interroger l'espace de la représentation de l'homme dans sa relation au monde.

Au premier cycle, outre la formation générale commune à toutes les options, les études en option Scénographie sont constituées par un parcours articulé autour du théâtre et de la dramaturgie, qui est son corollaire. L'étudiant est appelé à investir les espaces de la fiction, de la narration et de la représentation, qu'ils relèvent du théâtre proprement dit, des arts vivants, du cinéma, de la scénographie urbaine, de la scénographie d'expositions, de la muséographie, de l'installation, de la vidéo ou de la photographie. A travers une pédagogie qui alterne des projets longs et des exercices plus ponctuels, tels que des workshops, l'étudiant est accompagné par des professeurs et des intervenants extérieurs issus du milieu professionnel. L'expérimentation des codes de la représentation prend essentiellement appui sur des matériaux littéraires. L'apprentissage technique s'effectue au gré des particularités des projets successifs.

Référentiel de compétences

Le grade de **bachelier** en Arts plastiques, visuels et de l'espace, option Scénographie, est décerné aux étudiants qui :

1. expérimentent et mettent en œuvre une pratique artistique singulière située dans un contexte étendu théorique, historique, socio-politique, etc. ;
2. ont acquis des connaissances et des compétences approfondies en scénographie, à un haut niveau de formation basé sur la recherche, l'expérimentation et l'étude de savoirs théoriques et techniques ;
3. mettent en œuvre, articulent et valorisent de manière singulière ces connaissances et ces compétences dans le cadre de la poursuite de leurs études, et démontrent leur aptitude à élaborer et à développer, en scénographie, une réflexion et des propositions artistiques ;
4. présentent une production artistique également validée en dehors du champ académique ;
5. collectent, analysent et interprètent, de façon pertinente, des données — généralement, dans leur domaine de création — en vue d'inventer des propositions artistiques et de développer une attitude critique qui intègre une réflexion sur des questions artistiques, éthiques et socio-économiques ;
6. présentent leurs productions artistiques et communiquent à leurs propos selon des modalités adaptées au contexte ;
7. ont développé les méthodes d'apprentissage nécessaires à poursuivre leur formation de manière autonome.

Arts plastiques, visuels et de l'espace

SCÉNOGRAPHIE

Profil d'enseignement — 2^e cycle

FINALITÉ SPÉCIALISÉE



La Cambre

SECOND CYCLE

Option 14 : SCÉNOGRAPHIE

Organisation des activités d'apprentissage en unités d'enseignement

2018 - 2019



ATELIER 1 UE 1.14.5 SAD	TRANSDISCIPLINARITÉ 1 UE 2.14.4 SAD
Q1+Q2	Q1
AD120.0083 AD120.0409	AD120.0108 OU A*
33 c.	10 c.



ATELIER 2 UE 1.14.6 S	TRANSDISCIPLINARITÉ 2 UE 2.14.5 S
Q1+Q2	Q1+Q2
AD120.0410 AD120.0411 AD120.0412	AD120.0109 OU A*
40 c.	10 c.

PRATIQUE PROFESSIONNELLE UE 5.14.23 S	COURS GÉNÉRAUX 1 UE 7.21 SAD	COURS GÉNÉRAUX 2 UE 7.22 SAD	SÉMINAIRE*** UE 8.22 S
Q3	Q1	Q2	Q1 ou Q2 ou Q1+Q2
PD003.0346	GD100.0166 GD100.0174	GD020.0167 GD020.0175 GD020.0173 A**	GD100.0181 GD020.0182 GD120.0183
8 c.	4 c.	10 c.	5 c.

* 1 cours au choix
 ** 2 cours à choix parmi les 5
 *** 1 séminaire à choisir parmi les 3

DEUXIÈME CYCLE

Domaine : Arts plastiques, visuels et de l'espace

Option 14 - SCÉNOGRAPHIE

2018-2019

		Quadri	Crédits	Heures	Pondér.
UE 1.14.5 SA	ATELIER 1	1 + 2			
	A120.D0083 Scénographie : atelier		28	420	23,33%
	A120.D0409 Scénographie : pratiques		5	75	4,17%
	Référentiel de compétences : 1, 2, 4		33	495	27,50%
UE 1.14.6 S	ATELIER 2	1 + 2			
	A120.D0410 Travail artistique de fin d'études		29	435	24,17%
	A120.D0411 Travail de fin d'études : dossier		6	90	5,00%
	A120.D0412 Travail de fin d'études : installation		5	75	4,17%
	Référentiel de compétences : 1, 2, 4, 6, 7, 8		40	600	33,33%
UE 2.14.4 SA	TRANSDISCIPLINARITE 1	1+2			
	A120.D0547 Scénographie : module transdisciplinaire OU		10	150	8,33%
	*** Cours artistiques de soutien à l'option (1 cours au choix)				
	Référentiel de compétences : 3		10	150	8,33%
UE 2.14.5 S	TRANSDISCIPLINARITE 2	1+2			
	A120.D0548 Scénographie : module transdisciplinaire OU		10	150	8,33%
	*** Cours artistiques de soutien à l'option (1 cours au choix)				
	Référentiel de compétences : 1, 2, 3, 6		10	150	8,33%
UE 5.14.23 S	PRATIQUE PROFESSIONNELLE, Stage	3			
	P003.D0346 Stage externe		8	120	6,67%
	Référentiel de compétences : 6, 8		8	120	6,67%
UE 7.21 SA	COURS GÉNÉRAUX DE TRONC COMMUN 1	1			
	G100.D0166 Actualités culturelles : société		2	30	1,67%
	G100.D0174 Droit : droit d'auteur		2	30	1,67%
	Référentiel de compétences : 4, 5		4	60	3,33%
UE 7.22 SA	COURS GÉNÉRAUX DE TRONC COMMUN 2	2			
	G020.D0167 Actualités culturelles : société		2	30	1,67%
	G020.D0175 Droit : droit d'auteur		2	30	1,67%
	G020.D0173 Philosophie : esthétique		2	30	1,67%
	***** Histoire et actualité des arts (2 cours à choix)		4	60	3,33%
	Référentiel de compétences : 4, 5		10	150	8,33%
UE 8.22 S	SÉMINAIRE, au choix	1 + 2			
	G100.D0181 Sciences humaines et sociales : sociologie de l'art (Après l'école), 1 OU	1	5	75	4,17%
	G020.D0182 Sciences humaines et sociales : sociologie de l'art (Après l'école), 2 OU	2			
	G120.D0183 Méthodologie de la recherche	1 + 2			
	Référentiel de compétences : 6, 7, 8		5	75	4,17%
Total			120	1800	100,00%

DEUXIÈME CYCLE

Option 14 – SCÉNOGRAPHIE

UE 1.14.5 SA ATELIER 1

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1 + 2
Nombre de crédits : 33
Prérequis : -
Corequis : -

AD120.0083 Scénographie : atelier

28 crédits, 420h
Activité obligatoire
Professeurs : Christine Mober, christine.mober@lacambre.be, et Véronique Leyens, vzleyens@gmail.com

Contenu :

- Projet de scénographie et costumes pour un texte dramatique imposé.
- Travail individuel ou en binôme (un étudiant aux costumes et un étudiant à la scénographie). A partir de l'élaboration d'une recherche iconographique, établir une dramaturgie commune afin de développer un projet personnel – en scénographie et/ou costumes - abouti, répondant aux données imposées par l'exercice : lieu de représentation, jauge public, budget limité imposé, condition et apport de main d'œuvre défini, résolution technique, faisabilité du projet.
- Projet lié à une spécificité de la scénographie (cinéma, théâtre, exposition, scénographie urbaine,...).

Méthode :

- Ces exercices visent à amener l'étudiant à répondre à des demandes de type professionnel, en tenant compte de toutes les contraintes d'une production. L'étudiant sera amené à traverser toutes les étapes – de l'élaboration jusqu'à sa réalisation.
- Ces exercices impliquent les étapes suivantes :
 - recherches iconographiques ;
 - recherches littéraires, sociologiques, philosophiques et esthétiques : prise de connaissance de l'œuvre de l'auteur ou du matériau proposé dans son ensemble et des œuvres s'y rapportant ;
 - croquis, esquisses rendant compte du dispositif et des différents traitements (lumière, son, ...)
 - pré – maquette ;
 - maquette de scénographie et maquettes costumes ;
 - développement du projet scénographique sous forme de story-board ou autre ;
 - plans d'implantation, plans de construction, projet d'un plan d'éclairage ;
 - échantillonnage et repérages ;
 - devis précis respectant le budget ;
 - note d'intention ;
 - suivi de la réalisation du projet lorsque celui-ci le permet.

Acquis d'apprentissage :

- être apte à lire et comprendre une œuvre et à mener une recherche pointue ;
- être capable de développer une réflexion personnelle autour du matériau imposé (littéraire ou autre) ;
- développer un dialogue propre au métier de scénographe ;
- démontrer une sensibilité artistique donnant lieu à une proposition artistique personnelle et pertinente ;
- être apte à répondre à une demande précise et contraignante ;
- répondre aux questions d'ordre technique ;
- mener à bien un projet dans une période limitée ;

- être capable de présenter, de manière cohérente, son travail sous forme d'exposition accompagnée d'un exposé oral.

Evaluation :

- évaluation continue par l'équipe pédagogique : 50% dont
 - évaluation partielle en fin de 1^{er} quadrimestre : 20 %
 - évaluation finale en fin de 2^e quadrimestre 30%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du second quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français.

AD120.0409 Scénographie : pratiques

5 crédits, 75h

Activité obligatoire

Professeurs : Christine Mober, christine.mober@lacambre.be, et Véronique Leyens, vzleyens@gmail.com

Contenu :

- workshops et exercices de type court portant sur des champs d'activités artistiques en dialogue direct avec la scénographie ;
- interroger l'espace, la scénographie, la représentation à travers différentes approches : son, image, pratique urbaine, installations,...

Méthode :

- Par une approche pratique immédiate et immersive de l'espace, ces exercices visent à amener l'étudiant à interroger la scénographie à travers un regard différent et inattendu.

Acquis d'apprentissage :

- être capable d'appréhender et de pratiquer la scénographie dans des perspectives non théâtrales ;
- pratiquer l'espace à travers des outils liés, directement ou indirectement, à la scénographie ;
- sculpter et travailler l'espace à travers un outil technique spécifique.

Evaluation :

- évaluation continue par l'équipe pédagogique : 50% dont
 - évaluation partielle en fin de 1^{er} quadrimestre : 20 %
 - évaluation finale en fin de 2^e quadrimestre 30%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du second quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français.

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1 + 2
Nombre de crédits : 40
Prérequis : UE 1.14.5
Corequis : -

AD120.0410 Travail artistique de fin d'études

29 crédits, 435h
Activité obligatoire
Professeurs : Christine Mober, christine.mober@lacambre.be, et Véronique Leyens,
vzleyens@gmail.com

Contenu :

- Réalisation d'un projet personnel qui développe une réflexion pratique dans le champ de la scénographie.
- Ce projet peut prendre la forme d'une installation plastique, d'un projet pour une réalisation, d'un projet professionnel ou d'une étude approfondie pour un champ d'application spécifique de la scénographie.

Méthode :

- L'étudiant développe sa propre méthode qui résulte du sujet et du média développés dans son projet personnel.
- L'avancement du projet de l'étudiant est accompagné durant toute l'année par l'équipe pédagogique de l'option.
- Durant ce suivi, à plusieurs reprises, l'étudiant devra proposer un «geste artistique» *in situ*, où il expérimente un des aspects de son projet, au travers d'un média spécifique et dans un cadre précis.

Acquis d'apprentissage :

- être capable de mettre en place une méthode adaptée à son projet personnel et de faire progresser sa création ;
- arriver à mener une recherche originale et à questionner le contexte historique, culturel et le cadre spécifique du projet ;
- être apte à mettre en valeur les connaissances et compétences pluridisciplinaires acquises durant le cursus ;
- acquérir des outils plastiques, techniques et culturels permettant d'intégrer le milieu professionnel ;
- pouvoir communiquer plastiquement et verbalement un projet en intégrant le vocabulaire spécifique et les codes liés aux différents champs d'application de la discipline ;
- être apte au dialogue avec les autres intervenants sur un projet ;
- être capable de respecter les impératifs de calendrier et de budget imposés par chaque production.

Evaluation :

- évaluation continue par l'équipe pédagogique : 50% dont
évaluation partielle en fin de 1^{er} quadrimestre : 20 %
évaluation finale en fin de 2^e quadrimestre 30%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du second quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français

AD120.0411 Travail de fin d'études : dossier

6 crédits, 90h

Activité obligatoire

Professeurs : Christine Mober, christine.mober@lacambre.be, et Véronique Leyens, vzleyens@gmail.com

Contenu :

- Réalisation d'un dossier relatif au projet de fin d'études. Ce dossier comprend :
 - la rédaction d'une note d'intention structurée qui rend compte de la thématique, du point de vue, du média utilisé, du rapport au regard (visiteur/spectateur) et du rapport à la scénographie ;
 - les textes de référence et de soutien dramaturgique au projet ;
 - des références iconographiques légendées, de plasticiens, spectacles...
- Ce dossier est mis en page, relié et imprimé en 3 exemplaires.
- Présentation visuelle, sous forme de portfolio, de l'ensemble du travail mené par l'étudiant durant l'ensemble de son cursus. Ce portfolio est structuré, légendé et «imprimé» en un exemplaire.

Méthode :

- Le dossier relatif au projet suit l'évolution de celui-ci. Il est présent à chaque rendez-vous avec le corps professoral. Il est le reflet de la réflexion menée et affinée au cours du processus de création. A chaque étape, il est rédigé et mis en page, ceci jusqu'à l'aboutissement du projet.
- Le portfolio est réalisé sans validation du corps professoral. Il prend la forme appropriée à communiquer au mieux le cursus artistique de l'étudiant. Il peut contenir des projets extérieurs à l'école et la sélection de ceux-ci est réservée à l'étudiant.

Acquis d'apprentissage :

- être capable d'analyser son propre processus de création ;
- enrichir son projet personnel des apports historiques, littéraires et plastiques ;
- être apte au dialogue avec les intervenants et à la redéfinition de ses axes de création.
- pouvoir rédiger, en chapitres distincts et structurés, les différents points demandés (point de vue, média utilisé, rapport au regard (visiteur/spectateur), rapport à la scénographie...).

Évaluation :

- évaluation continue par le professeur responsable du cours : 50%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français

AD120.0412 Travail de fin d'études : installation

5 crédits, 75h

Activité obligatoire

Professeurs : Christine Mober, christine.mober@lacambre.be, et Véronique Leyens, vzleyens@gmail.com

Contenu

- Réalisation d'une installation *originale* présentant le projet de fin d'études. Cette installation pourra être la présentation (sous forme d'exposition) de la recherche du travail de fin d'études ou la réalisation à l'échelle 1 du projet lui-même. Elle devra s'inscrire dans le champ large de la scénographie et rendre compte de la réflexion de l'étudiant sur la question de l'espace et de la représentation.
- Cette réflexion personnelle pourra utiliser librement les outils de la scénographie.
- L'installation devra répondre aux demandes et qualités requises suivantes :
 - adéquation entre le sujet du projet et sa réalisation ;

- présentation répondant aux demandes du monde professionnel tant au niveau de l'aboutissement de la proposition artistique qu'au niveau de sa réalisation par les solutions techniques développées.

Méthode :

- L'installation pouvant être le sujet même du travail de fin d'études (une scénographie) ou du moins le moyen de présentation du travail de fin d'études (exposition de maquettes d'une scénographie), elle sera, dès le début des recherches, au centre des préoccupations de l'étudiant. Au fil des rendez-vous avec l'équipe pédagogique, une attention très particulière sera accordée à cette question.
- L'installation étant de façon intrinsèque une scénographie, elle évoluera obligatoirement avec le projet tout au long du processus de recherche et de création.
- L'étudiant réalisera son installation dans un lieu défini et imposé, il devra adapter son projet aux qualités du lieu et aux normes imposées (temps d'installation, dimension du lieu, accessibilité, respect des normes de sécurité, etc.).

Acquis d'apprentissage :

- exposer, scénographier le projet de fin d'études, selon des modalités adaptées au contexte ;
- conduire un projet personnel jusqu'à sa réalisation, lorsque l'installation constitue en elle-même le projet de fin d'études ;
- préparer et organiser le travail, en ce compris le travail de démontage ;
- s'entourer des partenaires nécessaires à la réalisation du projet en constituant une équipe technique (éclairage, son, construction, patines, effets spéciaux, régie, etc.) ;
- évaluer la faisabilité d'un projet en tenant compte de toutes les données relatives à celui-ci ;
- établir et respecter un calendrier précis des tâches ;
- diriger une équipe technique et artistique ;
- établir un devis précis et s'y tenir.

Évaluation :

- évaluation par l'équipe pédagogique de l'option à l'issue de l'exposition : 50%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du deuxième quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français.

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1 + 2
Nombre de crédits : 10 par UE
Prérequis : UE 2.14.4 pour UE 2.14.5
Corequis : -

AD120.0108-9 Scénographie : module transdisciplinaire

10 crédits, 150h
Activité obligatoire pour les étudiants qui ne suivent pas un CASO
Professeur : Intervenant désigné sur base annuelle

Contenu :

Le module propose, complémentirement aux travaux réalisés dans le cadre de l'UE Atelier, une formation artistique dans une discipline connexe à celle de l'option.

Le module est organisé selon l'un des quatre dispositifs suivants :

- Module commun à deux ou plusieurs options.
- Module disciplinaire ouvert aux étudiants d'autres options.
- Module réservé aux étudiants de l'option et confié à un enseignant spécialiste d'une discipline connexe.
- Module disciplinaire coorganisé avec une institution extérieure –école supérieure ou université, institution culturelle, association, etc.

Le contenu précis de ce module et son dispositif sont définis, chaque année, à la rentrée académique.

Méthode :

- Atelier pratique organisé sur une période de 7 semaines consécutives, le jeudi après-midi et/ou le vendredi toute la journée.
- Développement d'un projet singulier à partir d'un énoncé imposé.
- Finalisation et présentation publique du projet.

Acquis d'apprentissage :

- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de sa discipline et, plus généralement, de la création artistique et du design ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe ;

Evaluation :

- évaluation par l'équipe pédagogique à l'issue du 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par un jury artistique en fin de 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français

Cours artistiques de soutien à l'option (1 cours au choix)

10 crédits, 150 h

Activité obligatoire pour les étudiants qui ne suivent pas le module transdisciplinaire : 1 cours à choisir parmi les six.

Professeur : selon le cours choisi — Voir www.lacambre.be > cursus > cours artistiques communs de 2e cycle

Contenu :

Projet artistique réalisé dans le cadre d'un groupe pluridisciplinaire d'étudiants, en lien avec le projet artistique et professionnel de l'étudiant.

Cours proposés :

1. Accessoires
2. Art en réseau
3. Audio - vidéo
4. Illustration,
5. Livre /édition
6. Performance et arts du corps

Méthode :

- Travail en atelier.
- Acquisition des connaissances techniques de base.
- Exploration du potentiel du médium comme moyen d'expression.
- Lien (direct ou indirect) avec le projet de fin d'études.

Acquis d'apprentissage :

- Exploitation pertinente de la transdisciplinarité.
- Travail en équipe.
- Diversification des savoir-faire et des champs de création.

Évaluation :

- Evaluation continue par l'équipe pédagogique : 50%
- Evaluation par le jury artistique, en fin de 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français

1. Accessoires

Professeur : Julien Carretero, julien.carretero@lacambre.be

Contenu :

- Elaboration d'un contexte de recherche personnel dans le but de créer une collection protéiforme d'accessoires.
- Sensibilisation à la rédaction d'une démarche de projet.
- Définition d'un cahier des charges déterminant le champ d'application du projet ainsi que ses limites.
- Mise en œuvre d'outils d'expression (orale, écrite et plastique) destinés à la communication du projet.
- Réflexion sur la mise en œuvre et la cohérence d'un ensemble d'objets dans le but de former une collection.
- Création et fabrication d'une collection d'accessoires (objets, parures, bijoux, matériaux, etc...) pouvant faire appel à divers matériaux et techniques.

Méthode :

- Au moment de l'inscription, l'étudiant présente une première ébauche de ses intentions et de ses objectifs.
- La première séance de travail consiste en une conversation de groupe durant laquelle chaque étudiant présente son sujet et le soumet aux critiques et questions du groupe, dans le but d'en assurer la

pertinence.

- Les séances suivantes prennent la forme d'entretiens individuels en atelier durant lesquels les débats peuvent également s'ouvrir au groupe.

Acquis d'apprentissage :

- Elaboration d'une démarche artistique pertinente, chaque production devant se justifier au regard du contexte établi.
- Réflexion méthodologique et conceptualisation d'une production.
- Apprentissage, initiation et confrontation à des techniques de mise en œuvre extérieures au domaine d'origine de l'étudiant.
- Capacité à conduire un projet dans un contexte transdisciplinaire.

Evaluation :

- évaluation continue par l'équipe pédagogique, en fin de 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français et anglais

Sources :

- J. GROOTENS Studio, *Designers on Jewellery. Twelve years of jewellery production by Chi ha paura...?*, Stuttgart, 2009.
- E. SOTTASS, *Le design cartier vu par Ettore Sottsass*, Paris, 2002.
- T. NOTEN et G. STAAL, *CH2 =C(CH3)C(=O)OCH3 enclosures and other TN's*, Rotterdam, 2006.
- C. PASTOR et M. BORRAS, *Eclat. The Masters of New Jewellery Design*, Barcelone, 2014.

2. Art en réseau

Professeur : Valérie Cordy, valerie.cordy@lacambre.be

Contenu :

A la croisée de deux dimensions du travail artistique :

- Une dimension de recherche d'excellence interdisciplinaire qui permet d'approcher le numérique comme un élément intégré, voire comme sujet d'autres disciplines. Le numérique a des spécificités comme l'interactivité, l'algorithmique, le processus computationnel, le génératif, etc. Interdisciplinaire et anti-hégémonique, l'expérience découlant de cette pratique est que les étudiants inscrits au cours s'enrichissent dans leur(s) discipline(s) « de base ».
- Une dimension de recherche de lien social dans l'objet artistique et dans sa forme ; à partir du flou de l'époque en termes de questionnements sociétaux et culturels ; en même temps, le « pourquoi » consubstantiel à la fin de la création est indissociable du « pourquoi » des moyens utilisés et mis en scène au sens large.

Les Arts numériques sont au carrefour de ces deux dimensions :

- pris dans une acception stricte : création d'objet artistique au moyen de la programmation d'ordinateurs ;
- en tant que producteurs d'effets dans les autres disciplines artistiques ;
- comme nouveaux outils d'écriture : traitement et diffusion audio-visuels, réseaux sociaux, smartphones ;
- en tant qu'outils offrant la vitesse de réaction nécessaire à ce que le questionnement artistique suive les évolutions sociales : médias, données, moyens d'expressions polymorphes ;
- comme objets de questionnement de l'économie artistique (avec, par exemple, pour ce qui concerne la propriété intellectuelle, le logiciel libre, la valeur ou la rétribution du travail) qui amènent naturellement des questions équivalentes dans la société prise dans son ensemble.

Méthode :

- Un travail d'équipe est nécessaire à l'approche des arts numériques qui mettent en œuvre des compétences techniques et conceptuelles très larges. Le choix des intervenants est donc essentiel. Il

peut se faire en fonction des thématiques envisagées mais une équipe pluridisciplinaire de base est nécessaire.

- Le principe de croisements des matières à enseigner. Par essence, les arts numériques peuvent se retrouver dans les contenus et les contenants. Il est impératif d'interroger toutes les matières qu'ils peuvent influencer afin de comprendre leur essence et maîtriser tant au niveau conceptuel et artistique, que philosophique et technique, leurs effets.

- L'apprentissage permanent est la base des arts numériques et de leur pratique. Ce qui est nouveau aujourd'hui est obsolète demain. Il faut faire comprendre à l'étudiant qu'il doit se mettre en mouvement permanent et l'enseignant doit continuer à se former en permanence. Apprendre à apprendre, mais pas que : aussi apprendre à oser apprendre.

- Un travail d'équipe sur les questions techniques et artistiques : la porosité entre les pratiques est nécessaire aux étudiants pour développer leurs propres sensibilités et engagements dans les disciplines choisies.

- Connaissance des principaux logiciels et environnements de programmation open source (mais il est nécessaire de maîtriser également les logiciels propriétaires).

- Etude de la question des droits intellectuels (nouvelles pratiques, jurisprudence et lois sur les droits d'auteurs : copyright/copyleft, logiciels libres et open source, creative commons...) Parce qu'il n'y a pas d'existence sans co-existence, créer du sens c'est créer du commun, l'accent sera mis sur le partage plutôt que sur l'appropriation.

Acquis d'apprentissage :

- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression et techniques diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire par écrit et à l'oral ;
- travailler en équipe.

Evaluation :

- évaluation continue par l'équipe pédagogique à la fin du 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français

3. Espaces audio-vidéo

Professeurs : Geoffroy De Volder, geoffroydevolder@gmail.com
et Patrick Codenys, patrick.codenys@telenet.be

Contenu :

Le cours est ouvert à une dizaine d'étudiants de Master, toutes options confondues.

Il a pour objectif de développer les projets audio-visuels des participants au sein d'une cellule de recherches théoriques et pratiques. C'est un atelier d'explorations pointues, de perfectionnement et non un cours d'initiation.

Il s'adresse à des étudiants ayant déjà une expérience et une pratique de projets confrontant les rapports image/son, questionnant tant le médium que le corps et l'architecture, la mise en espace, la performance, l'installation et les technologies (high and low), avec une exigence technique, conceptuelle et de gestion tant spatiale qu'acoustique.

Les différents paramètres audio, lumineux et visuels seront auscultés et peaufinés dans les projets des participants tant dans leurs rapports à l'espace / mouvement / temps que dans la gestion pratique, et optimale de leur installation et de la manière dont ils sont donnés à voir, donnés à être expérimentés par le corps du spectateur.

Une attention accrue et une pratique dynamique, ouverte sur le monde contemporain et ses crises en temps réel, ses préoccupations sociales, sociétales et politiques, et leurs répercussions en soi-même et dans nos interactions avec les autres, toucheront de près à la mise en demeure du présent par des

images qui ambitionnent d'interroger l'exigence - pour l'atteindre - de ce que Michel Foucault intitulait "le courage de la vérité".

Méthode :

- Fonctionnant à la manière d'un atelier, le cours se veut un espace d'apprentissage, de découvertes, d'expérimentation et de « prise de risques », ouvert à l'inattendu dans lequel chaque étudiant engage un projet conséquent alliant sens, fond et forme. Il s'agit d'atteindre une symbiose entre le médium et l'artiste par un travail expérimental propre aux laboratoires de recherche.
- Seront travaillés, individuellement et collectivement, la substance, le contenu, la conceptualisation, la présentation et la mise en œuvre des projets, générant ainsi des espaces physiques, mentaux voire technologiques confrontant en temps réel du *perceptible* neuf grâce à un accrochage conséquent où puisse pénétrer le souffle de l'essentiel, du prioritaire et de l'urgence en actes.
- Chaque année, un ou plusieurs artistes invités participent aux travaux de l'atelier, échangeant ses/leurs impressions autour des créations des étudiants afin d'aider au perfectionnement individuel de leurs propositions plastiques.
- Le cours se conclut par une mise en espace collective des travaux réalisés.

Acquis d'apprentissage :

- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe.

Evaluation :

- évaluation par l'équipe pédagogique à l'issue du 1^{er} quadrimestre : 50%
- évaluation par le jury artistique en fin de 2^e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français

4. Illustration

Professeur : Pascal Lemaitre, pascal.lemaitre@lacambre.be

Contenu :

L'illustration doit être comprise comme la réalisation d'une œuvre plastique intégrant ou se référant à un texte, que celui-ci soit manifeste ou latent, et à laquelle tout moyen d'expression utilisant un support plan peut concourir. Les qualités spécifiques de l'illustration résident dans l'approfondissement des relations entre composante plastique et composante textuelle.

Méthode :

- le cours, essentiellement pratique, s'appuie sur la diversité des moyens d'expression et techniques antérieurement acquis par les étudiants ;
- un écrivain, un auteur visuel, un typographe, un éditeur et une comédienne accompagnent les étudiants dans le développement de leur projet personnel ;
- analyse du texte au niveau du style et du sens + contexte ;
- étude comparative ;
- lecture orale pour compréhension et rythme ;
- transposition corporelle pour interprétation et dessin au niveau contenu et geste ;
- transposition typographique et mise en page ;
- travail de rythme visuel via synopsis dessiné ;
- recherche graphique ;
- amélioration du dessin au niveau de la forme et du trait ;
- travail de mise en couleur ;
- choix du support et média : livre, accrochage, projection avec voix, etc ;

- présentation en groupe et présentation au monde professionnel.

Acquis d'apprentissage :

- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe.

Evaluation :

- évaluation par l'équipe pédagogique à l'issue du 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par le jury artistique en fin de 2e quadrimestre : 50%

Langues d'enseignement :

- français et anglais

5. Livre

Professeur : Alexia de Visscher, alexia.devisscher@lacambre.be

Contenu :

Ce cours vise à interroger la question du livre dans le cadre d'une pratique artistique en école d'art et à venir la confronter au champ de l'art en général et en rapport avec les mutations contemporaines liées à la chaîne du livre.

- interrogation du médium du livre à travers l'élaboration d'un livre en lien avec la pratique d'atelier ;
- apprentissage des différentes méthodes d'inscription et de structuration de contenu en lien avec l'objet, et développement d'une réflexion sur le rapport contenu/forme ;
- réalisation et production d'une édition ;
- multiplication, diffusion et présentation publique de l'objet en fin de cours.

Méthode :

- initiation aux différentes techniques de réalisation d'un livre (reliure, impression...) ;
- initiation à la théorie du livre et du montage ;
- initiation à l'histoire du livre d'artiste.

Acquis d'apprentissage :

- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe.

Evaluation :

- évaluation continue par l'équipe pédagogique à l'issue du 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du second quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français

6. Performance et arts du corps

Professeur : Antoine Pickels, antoine.pickels@lacambre.be

Contenu :

Ce cours approche l'individu comme matériau de l'œuvre et le corps performant. L'atelier s'adresse à tout étudiant désireux de développer des stratégies performatives dans sa pratique artistique, qu'elles soient « live », destinées à trouver une transcription visuelle, sonore, spatiale, ou encore liées au processus de la création. Une série d'intervenants sont présents, porteurs d'esthétiques de la performance diverses, voire opposées. La question de la performance est envisagée successivement comme réponse au contexte social et politique, expérimentation du corps comme véhicule de sens, écriture à montrer, transformation en actes du vocabulaire de l'internet, rencontres avec des matériaux physiques, etc.

Méthode :

- Six semaines de pratique expérimentale, ponctuées par deux ou trois rencontres plus théoriques ouvrant sur d'autres possibles, se clôturent par un moment de présentation publique, à la Cambre – ou dans l'espace public avoisinant.
 - En janvier, l'évaluation prend la forme d'un atelier sur la production des traces des performances créées durant le cours.
 - Durant les Journées Portes ouvertes de la Cambre, une autre confrontation avec un public « non choisi » peut avoir lieu, dans la mesure où cela est compatible avec le travail de l'étudiant au sein de l'option dont il est issu.
 - Hors les murs de la Cambre, d'autres possibilités sont ouvertes au deuxième quadrimestre, là aussi en fonction de la compatibilité avec le travail dans l'option –aux Halles, au Kaaitheater, au BRASS...
- L'approfondissement théorique et historique se fait dans le cadre du cours « Histoire et actualité des arts de la scène », donné par Antoine Pickels au deuxième quadrimestre.

Acquis d'apprentissage :

- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe.

Evaluation :

- évaluation continue par l'équipe pédagogique pendant le 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par un jury artistique en fin de 2^e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- Français

UE 5.14.23 S PRATIQUE PROFESSIONNELLE, Stage

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 3
Nombre de crédits : 8
Prérequis : -
Corequis : -

PD003.0346 Stage externe

8 crédits, 120h
Activité obligatoire
Professeurs : Christine Mober, christine.mober@lacambre.be, et Véronique Leyens,
vzleyens@gmail.com

Contenu :

- Stage de pratique scénographique en milieu professionnel ou semi-professionnel dans le domaine théâtral ou cinématographique.
- Conception et/ou réalisation de scénographies, de costumes pour spectacles / films dans le cadre d'un festival, d'un spectacle de fin d'études, d'un exercice cinématographique.

Méthode :

- Immersion dans une réalité de production théâtrale, cinématographique, d'exposition, en dialogue constant avec les différents intervenants professionnels des domaines spécifiques à la pratique tels que metteurs en scène, éclairagistes, costumiers, ingénieurs du son, constructeurs, chef opérateur, réalisateur, curateur, ...
- L'encadrement vise à amener l'étudiant à questionner le média utilisé et à développer une sensibilité artistique originale tout en répondant à une demande précise.
- Un rapport de stage est demandé pour rendre compte de la démarche artistique et technique.

Acquis d'apprentissage :

- intégrer le monde professionnel dans une pratique de terrain ;
- répondre aux multiples attentes spécifiques à la discipline scénographique : conception de scénographies et costumes, aménagement et équipement d'espaces de représentation, régies de spectacles, élaboration de plans techniques, organisation et suivi de la construction ;
- prendre conscience de l'ensemble des champs d'actions de la discipline scénographique, en étant confronté à la question technique : établir un devis et s'y tenir, établir les plans techniques, diriger une équipe de construction, réaliser le suivi d'un projet de la conception à la présentation au public ;
- se confronter aux contraintes de terrain : pouvoir s'adapter et répondre rapidement aux demandes particulières en envisageant des solutions adaptées aux conditions spécifiques du terrain ;
- apprendre et respecter les modalités du travail en équipe ;
- se responsabiliser d'une partie ou de l'entièreté de la production ;
- rédiger un compte rendu écrit sous forme de rapport objectif accompagné d'un regard critique sur le travail effectué quant aux méthodes, ainsi qu'aux résultats ;
- développer une réflexion critique sur les conditions d'exercice du métier de scénographe.

Évaluation :

- Validation du stage par le maître de stage.
- Evaluation par l'équipe pédagogique sur base du rapport de stage.

Langue d'enseignement :

- Français ou anglais.

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 1
Nombre de crédits : 4
Prérequis : -
Corequis : -

GD100.0166 Actualités culturelles : société

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Raphaël Pirenne, raphael.pirenne@lacambre.be

Contenu :

Partant du constat que toutes pratiques artistiques soient directement et/ou indirectement informées par un ancrage dans une société déterminée (d'un point de vue tant culturel, qu'économique et politique), ce premier module du cours s'articulera entre autres sur la pratique de Joseph Beuys ayant interrogé cette problématique de l'articulation art/société à partir du développement du principe de « sculpture sociale », lequel principe fut mis en forme par l'artiste dans une multiplicité de directions. Le travail de Joseph Beuys est en effet pluriel, comportant sculptures, dessins, interventions, happenings, projets activistes, engageant une nouvelle compréhension du statut de l'œuvre d'art dans la relation directe qu'elle implique et qui la définit avec la société. Comme en attestent par exemple ses multiples projets tentant d'activer le principe de démocratie directe. À partir de ce socle, il s'agira ensuite d'analyser le travail de différents artistes qui ont été/sont liés de manière directe ou indirecte soit à la figure de Beuys soit à la notion de « sculpture sociale » afin de voir comment celle-ci a pu être réactualisée dans leurs travaux respectifs, constituer autant une réponse, une mise en crise, voire un prolongement. Il s'agira ainsi de voir comment aux États-Unis à la même période le travail collaboratif d'Yvonne Rainer et de Robert Morris, notamment par le biais de la relecture qu'ils firent d'Herbert Marcuse et de l'indéterminé cagéen, put constituer une réponse aux stratégies activistes de Beuys. Partant de cette notion de « sculpture sociale », et d'une lecture critique de celle-ci (de ces apories et des phantasmes qu'elle véhicule) nous poursuivrons par une lecture détaillée du rapport pouvoir/société réalisée par Michel Foucault dans ses cours du Collège de France consacrés au bio-politique à la fin des années 1970, une lecture qui permettra de mieux saisir les enjeux, toujours vifs et décisifs à l'heure actuelle, de la question générale qui animera le cours, nécessitant d'établir une analyse des principes structurant un étant donné sociétal afin de comprendre les formes qui en résultent.

Méthode :

- Cours ex cathedra, sur base d'analyse détaillée des œuvres et des pratiques artistiques.
- Une attention particulière est également accordée au contexte historique et théorique environnant les pratiques étudiées, en se donnant notamment le temps de lire et analyser des textes essentiels afin d'épaissir et d'élargir le propos.

Acquis d'apprentissage :

Le cours ne vise pas à offrir une compréhension générale de l'ensemble des enjeux concernant cette problématique art/société mais au contraire de partir d'une étude de cas et d'en cerner avec précision le rayonnement dans le temps à partir d'exemples spécifiques. C'est aussi un exercice, exigeant, de lecture et de regard porté sur les œuvres que ce cours tente d'inscrire afin d'éveiller l'esprit critique des étudiants de premier Master.

Évaluation :

L'examen du premier module est écrit. Il sera demandé à l'étudiant sur base d'un exemple vu au cours de construire un discours clair et articulé permettant de renvoyer aux problématiques étudiées, selon son point de vue. L'attention se portera sur la finesse et la précision de l'analyse mais également sur la capacité de l'étudiant à l'articuler à son propre champ de savoirs, de réflexions, de pratiques.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

Un support de cours sous la forme d'un syllabus ainsi qu'un portfolio reprenant la majorité des textes lus et des images vues sont fournis. Leur lecture et connaissance sont nécessaires afin de permettre de cerner les enjeux des problématiques étudiées.

GD100.0174 Droit : droit d'auteur

2 crédits, 30 h

Activité obligatoire

Professeur : Claude Katz, claud.katz@lacambre.be

Contenu :

- Quelles questions intéressent les étudiants ? Echange. Insertion de ces questions dans la trame du cours.
- Sources du droit d'auteur. Position parmi les différents droits intellectuels.
- Naissance du droit d'auteur - définition de l'œuvre protégée, accompagné de nombreux exemples
- Durée et titularité du droit d'auteur.
- Quels droits ? Patrimoniaux et exceptions. Moraux (intégrité - divulgation - paternité). Exemples.

Méthode :

- Exposé très peu théorique et illustré de nombreux exemples de jurisprudence récente.
- Le fil conducteur est le texte de la loi de 1994 sur le droit d'auteur et les droits voisins et une série d'«affaires judiciaires».
- Analyse des sources juridiques, des contrats et des procédures à mettre en œuvre.

Acquis d'apprentissage :

- acquérir des réflexes / outils permettant à l'étudiant de protéger ses créations et de les commercialiser ;
- prendre conscience de ses droits -moraux et patrimoniaux- et de ses obligations, en tant que créateur.

Évaluation :

- examen écrit à l'issue du quadrimestre de 1er quadrimestre et, en cas de 2e session, en fin de 3e quadrimestre ;
- question notamment en rapport avec l'atelier de l'étudiant concerné ;
- Réflexion personnelle basée sur une décision judiciaire dont le texte est fourni.

Langue d'enseignement :

- français.

Sources :

- Syllabus réunissant notes et décisions judiciaires lues au cours. Code de Droit Economique.
- A disposition des étudiants sur support informatique
- Divers ouvrages de doctrine. Revues spécialisées : *Auteurs & média*, *RIDA*,...

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 10
Prérequis : -
Corequis : -

GD020.0167 Actualités culturelles : société

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Raphaël Pirenne, raphael.pirenne@lacambre.be

Contenu :

Le second module du cours sera construit en deux parties. Le module 1 constitue un prérequis souhaité. La première partie se donnera ex cathedra et visera à donner un aperçu général des enjeux liés à la sculpture sociale dans des pratiques contemporaines. Nous verrons comment dans le travail de deux anciens étudiants de Beuys à l'Académie des Beaux-Arts de Düsseldorf, Franz Erhard Walther et Lothar Baumgarten, le principe de « sculpture sociale » se déplace, avec radicalité, tant du côté de Walther, chez qui l'importance accordée à la subjectivité est commutée en une importance accordée à la communauté, que de celui de Baumgarten, dont les travaux peuvent être perçus comme une volonté d'interroger nos structures sociales occidentales par leur mise en contact avec un ailleurs réel et fantasmé. Enfin, nous verrons comment dans des travaux plus récents, de Thomas Hirschhorn et de Pierre Huyghe, le fantasme du « social beuysien » se trouve relancé (dans les projets de *Monuments* d'Hirschhorn par exemple) ou bien littéralement inquiété par une perspective posthumaniste (dans des travaux récents de Pierre Huyghe).

La seconde partie sera quant à elle constituée de travaux présentés par les étudiants en groupe, de minimum 2 personnes. Il leur sera demandé de cibler un document, qui peut-être de nature diverse (films, œuvres d'art, textes, etc.), ayant un rapport étroit avec le cours et rencontrant de manière étroite les intérêts des groupes. Il s'agira de l'exposer oralement et d'engager à partir de là une discussion commune sur les aspects relevés, pour enfin, à partir de là, fournir une synthèse écrite.

Méthode :

- La première partie du cours se donnera ex-cathedra, sur base d'analyse détaillée des œuvres et des pratiques artistiques. Une attention particulière sera également accordée au contexte historique et théorique environnant les pratiques étudiées, en se donnant notamment le temps de lire et d'analyser des textes essentiels afin d'épaissir et d'élargir le propos.
- La seconde partie sera constituée des exposés des étudiants.

Acquis d'apprentissage :

Le cours ne vise pas à offrir une compréhension générale de l'ensemble des enjeux concernant cette problématique art/société mais au contraire de partir d'une étude de cas et d'en cerner avec précision le rayonnement dans le temps à partir d'exemples spécifiques. C'est aussi un exercice, exigeant, de lecture et de regard porté sur les œuvres que ce cours tente d'inscrire afin d'éveiller l'esprit critique des étudiants de premier Master.

Évaluation :

L'examen est écrit pour les étudiants ne présentant pas un travail. Il sera demandé à l'étudiant sur base d'un exemple vu au cours de construire un discours clair et articulé permettant de renvoyer aux problématiques étudiées, selon son point de vue. L'attention se portera sur la finesse et la précision de l'analyse mais également sur la capacité de l'étudiant à l'articuler à son propre champ de savoirs, de réflexions, de pratiques.

Pour les étudiants présentant un travail, l'évaluation prendra en considération l'ensemble des étapes de celui-ci, depuis la sélection du document à la remise de la synthèse.

Langue d'enseignement :

- Français.

Sources :

Un support de cours sous la forme d'un syllabus ainsi qu'un portfolio reprenant la majorité des textes lus et des images vues sont fournis. Leur lecture et connaissance sont nécessaires afin de permettre de cerner les enjeux des problématiques étudiées.

GD020.0175 Droit : droit d'auteur

2 crédits, 30 h

Activité obligatoire

Professeur : Claude Katz, claud.katz@lacambre.be

Contenu :

- Quelles questions intéressent les étudiants ? Echange. Insertion de ces questions dans la trame du cours.
- Les contrats : en général (art. XI.167. CDE) et les contrats réglementés.
- Internet et les nouvelles technologies
- Droit fiscal et droit de suite. Droits voisins et procédures. Exemples.

Méthode :

- Exposé très peu théorique et illustré de nombreux exemples de jurisprudence récente.
- Le fil conducteur est le texte légal (le Code de Droit Economique) sur le droit d'auteur et une série d'«affaires judiciaires».

Acquis d'apprentissage :

- Capacité à exploiter ses créations... sans se faire exploiter.
- Conscience des conséquences juridiques de l'exercice de ses droits : Internet , aspects fiscaux.
- Connaissance des procédures en cas de litige.

Évaluation :

- examen écrit à l'issue du quadrimestre de 1er quadrimestre et, en cas de 2e session, en fin de 3e quadrimestre ;
- question notamment en rapport avec l'atelier de l'étudiant concerné ;
- Réflexion personnelle basée sur une décision judiciaire dont le texte est fourni.

Langue d'enseignement :

- français.

Sources :

- Syllabus réunissant notes et décisions judiciaires lues au cours. Code de Droit Economique.
- A disposition des étudiants sur support informatique.
- Divers ouvrages de doctrine. Revues spécialisées : *Auteurs & média*, *RIDA*,...

GD020.0173 Philosophie : esthétique

2 crédits, 30 h

Activité obligatoire

Professeur : Éric Van Essche, eric.vanessche@lacambre.be

Contenu :

- Le cours d'Esthétique est entendu comme une approche philosophique de l'art et – plus généralement – comme la présentation critique des différentes théories de l'art de l'Antiquité à nos jours. Il s'articule autour de deux axes complémentaires et modulables : chronologique (ruptures et continuité dans la pensée esthétique) et thématique (les principaux enjeux esthétiques : le Beau, le Goût, l'Art, etc.).
- Il replace le débat esthétique sur les grands enjeux artistiques dans l'histoire de la pensée occidentale, en abordant les questions utiles à la formation de l'étudiant.

Méthode :

- Cours ex-cathedra.

- Lecture de textes et analyses d'images.

Acquis d'apprentissage :

- Développer la capacité à utiliser des concepts philosophiques pour élaborer une pensée critique personnelle.
- Apprendre à argumenter, à l'aide d'exemples, un point de vue sur le rôle de la démarche artistique dans une société donnée.
- Favoriser l'émergence d'une culture du débat.

Évaluation :

- Evaluation en fin de quadrimestre.

Langue d'enseignement :

- Français.

Sources :

- M. JIMENEZ, *Qu'est-ce que l'esthétique ?*, Paris, 1997.
- Id., *L'esthétique contemporaine : tendances et enjeux*, Paris, 2004.
- Id., *La querelle de l'art contemporain*, Paris, 2005.

Histoire et actualité des arts (2 cours au choix)

4 crédits, 60 h

Activité obligatoire

Professeur : selon les cours choisis.

Contenu :

- Les cours abordent de manière chronologique l'histoire des arts relevant des domaines de l'architecture, de la musique, du cinéma et des arts du spectacle, de la révolution industrielle à aujourd'hui, en suivant la piste de la recherche de la modernité et en soulignant les liens avec l'histoire de l'art et du design.
- Cours proposés :
 1. Histoire et actualité des arts : architecture
 2. Histoire et actualité des arts : contemporary art (EN)
 3. Histoire et actualité des arts : arts de la scène
 4. Histoire et actualité des arts : cinéma
 5. Histoire et actualité des arts : musique

Méthode :

- Cours ex-cathedra.
- Selon les cas, visites *in situ*, projections, séances d'écoute, lectures de textes critiques.

Acquis d'apprentissage :

- Acquisition de connaissances générales en histoire comparée des arts.
- Capacité à mettre en relation les mouvements artistiques et les enjeux –sociopolitiques, culturels et artistiques– des différents domaines de création.

Évaluation :

- Evaluation en fin de quadrimestre.

Langue d'enseignement :

- Français.

Sources :

- Syllabus.

1. Histoire et actualité des arts : architecture

Professeur : Vincent Heymans, Vincent.Heymans@brucity.be

Contenu :

Le cours aborde l'histoire de l'architecture depuis la seconde moitié du XVIII^e siècle jusqu'au début du XXI^e siècle, à travers les différents mouvements qui se sont succédés ou côtoyés, à la recherche de la notion de modernité. Toute architecture est moderne au moment de son expression, et revendiquée comme telle au moins depuis le Siècle des Lumières, tandis que notre présent sera passé au crible de l'histoire avec le recul du temps. Le positionnement critique de l'observateur vis-à-vis de la production architecturale qui le précède et qui nourrit sa réflexion est fondamental.

Méthode :

L'exposé du cours est de type chronologique et est émaillé de présentations ponctuelles, susceptibles de changer d'une année à l'autre, destinées à illustrer le propos selon des points de vue variés : extraits de films de fiction ou documentaires, visites de bâtiments ou de quartiers, lecture de textes critiques, ...

Acquis d'apprentissage :

- Avoir une connaissance générale de l'histoire récente de l'architecture, en suivant la piste de l'expression de la modernité et en soulignant les liens avec les différentes disciplines enseignées à la Cambre.
- Situer l'architecture contemporaine dans les questions d'histoire et d'actualité de l'art en général.

Evaluation :

- Examen écrit à l'issue du 2^e quadrimestre et, en cas de seconde session, à l'issue du 3^e quadrimestre.

Langue d'enseignement :

- Français.

Sources :

- Syllabus réunissant notes, iconographie et textes, tenu à disposition des étudiants sur support informatique.
- L. BENEVOLO, *Histoire de l'architecture moderne*, vol. 1-4, Paris, 1987-1988.
- P. COLLINS, *L'architecture moderne, principes et mutations*, Paris, 2009.
- K. FRAMPTON, *L'architecture moderne. Une histoire critique*, Paris, 2006.

2. Histoire et actualité des arts : contemporary art (EN)

Contemporary Art and Actuality: The Creative Commune

Professor (2017-2018): en cours de recrutement

Content:

The objective of this class is to familiarize students with the movements, individuals, and methodologies related to an understanding of contemporary artistic production. The class will operate under the assumption that art is not made within a creative vacuum where outside information does not have influence. We will look at how dialogue within one's community, and in particular a sensitivity to what is outside of one's community, is what motivates the evolution of any artistic medium. History shows that artists are just as likely to be influenced by architects, writers, or fashion designers, than by their own milieu, and vice versa. In particular, it's the often contradictory pairings and situations that have developed the most valuable and interesting moments for the evolution of creative forms.

For example, an understanding of Land Art is incomplete without contextually addressing the politics of the 1960's, the desert, West Coast hippy culture, psychedelia, and the way these topics found their way to influencing the emergence of a new art form.

Method:

- This course will examine the events, individuals, and communities that have contributed to an evolving definition of contemporary art in our present time. Through weekly lectures, visits, discussions,

screenings, and readings, we will look at the people, places, and events happening locally and internationally that contribute to an ever shifting definition of contemporary art.

- Historical narratives and theoretical texts from an array of sources will assist in constructing a well rounded understanding of key events put forth within the class.
- Weekly lectures will be accompanied by in-class discussions where students are expected to attend and participate.
- A series of written assignments and presentations will introduce students to the routine of identifying and positioning what they produce within the broader context and dialogue of international contemporary art.

Learning outcomes:

- Positioning her/his personal production within the broader context and dialogue of international contemporary art.
- Practicing English language (spoken, written) –specifically in the field of contemporary art.

Evaluation:

- Written examination at the end of the quadrimester.

Teaching language :

- English

Sources:

Course notes, powerpoint presentations, readings, and video content when available, will be made accessible online for reference.

Sample bibliography:

- Y.-A. BOIS and R. KRAUSS, *Formless*, Zone Books, 1997.
- L. R. LIPPARD, *Overlay: Contemporary Art and the Art of Prehistory*, The New Press, 1983.
- G. MARCUS, *Lipstick Traces: A Secret History of the 20th Century*, Harvard University Press, 1989.
- Multiple contemporary art journals and magazines such as *Afterall*, *Artforum*, *Frieze*, *October*, etc...

3. Histoire et actualité des arts : arts de la scène

Professeur : Antoine Pickels, antoine.pickels@lacambre.be

Contenu :

- Le cours est structuré en trois sections transversales, abordant successivement le corps, l'écriture, et le passage au plateau. Après un examen fouillé de ce qui est à l'œuvre lors de la confrontation d'un corps vivant avec d'autres corps vivants dans un espace dédié à la représentation, sont abordés le corps du danseur et la notion de mémoire du corps ; la notion de corps imaginaire chez le comédien ; le corps « poreux » du performeur ; le corps prothésisé de l'artiste de cabaret, et le « supercorps » de l'artiste de cirque.
- Sur le plan des écritures scéniques, après avoir examiné la nécessité de l'incomplétude de celles-ci, on scrute la structure générale, la question de la dramaturgie d'un spectacle, puis celle de la « langue » employée, et enfin la communication qui l'entoure.
- Le passage au plateau est abordé à travers des exemples de mises en scènes significatives, et l'analyse des différentes composantes du travail scénique, vu en tant que travail collectif réalisé par une équipe artistique et technique.

Méthode :

- Le cours, théorique, s'appuie régulièrement sur des exemples concrets, perçus à travers des actes, des mouvements, des lectures, des partages d'expérience, des visionnements en vidéo, des exercices d'écriture, ou le visionnement de spectacles.
- Un spectacle vu par l'ensemble des étudiants est imposé. L'étudiant doit de son propre chef voir un autre spectacle de son choix.
- Chaque cours est l'occasion d'une information sur des spectacles à l'affiche à Bruxelles.
- Dans le cadre de la section consacrée à l'écriture/au passage au plateau, un artiste est invité pour exposer son processus de travail.

Acquis d'apprentissage :

- Aiguiser la perception, permettre la compréhension des enjeux et une approche critique des arts de la « scène » (que cette scène soit définie comme telle ou pas) impliquant comme instrument premier le corps de l'artiste : danse, théâtre(s), performance, opéra (du point de vue de la mise en scène), cirque, cabaret... Les formes scéniques où l'instrument principal n'est plus le corps (concerts, marionnette, image animée...) ne sont envisagées qu'incidemment.
- Articuler les acquis théoriques et les connaissances de façon cohérente, critique et autonome, à l'intérieur de
- sa pratique artistique et plus largement de son rapport à la société et à la culture.

Evaluation :

- Examen écrit en fin de 2^e quadrimestre.
- L'examen, composé de trois questions ayant trait aux trois « sections » traversées, évalue le savoir approprié par l'étudiant ; la capacité de l'étudiant à formuler un discours critique étayé sur un spectacle vu et l'intelligence des processus d'écriture et de création du spectacle vivant. L'exercice d'écriture, le spectacle imposé et le spectacle vu indépendamment en fournissent la matière.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

- Pas de syllabus. Nombreux liens et références donnés au cours.

4. Histoire et actualité des arts : cinéma

Professeur : Fabien Gérard, fabien.gerard@lacambre.be

Contenu :

Présentation des noms et des œuvres incontournables, ainsi que des principaux courants qui ont fait l'histoire du 7e Art, depuis ses origines jusqu'aux Nouvelles Vagues des années 60, en insistant constamment sur ce qui relie le passé à la production contemporaine.

Méthode :

À raison de 2 heures/semaine, les cours se donnent principalement sur la base d'un vaste choix de diapositives également disponibles sous forme de syllabus électronique mis en ligne par l'école. Exceptionnellement, certaines séances ex-cathedra laissent place à la projection d'un film complet, destinée à activer la réflexion des étudiants sur le devenir de l'art cinématographique au XXI^e siècle.

Acquis d'apprentissage :

- culture cinématographique
- culture générale large et critique
- capacité à contextualiser les connaissances cinématographiques tant au regard des événements historiques et de l'histoire de l'art que des autres formes d'expression artistique contemporaines.

Evaluation :

- Examen écrit à l'issue du 2^e quadrimestre et, en cas de 2^e session, en fin de 3^e quadrimestre.
- L'examen consiste à compléter un questionnaire où chacun doit identifier une série d'images projetées au cours et répondre à des points précis concernant la matière abordée ensemble dans le courant du quadrimestre.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

- Les divers ouvrages encyclopédiques disponibles au rayon « Cinéma » de la bibliothèque de La Cambre.
- Les meilleurs sites Internet sur le sujet (en particulier < IMDb > [International Movie Database]).
- Les liens sur Youtube signalés au fil des leçons.
- C. BEYLIE et J. PINTURAUULT, *Les films-clés du cinéma*, Paris, 1987.
- Id., *Les Films-phares du cinéma contemporain*, Paris, 1995.

- J.A. GILI (éd.), *Les grands réalisateurs*, Paris, 2006.
- J.L. PASSEK (éd.), *Dictionnaire du cinéma*, Paris, 1995.
- V. PINEL, *Genres et mouvements au cinéma*, Paris, 2010.

5. Histoire et actualité des arts : musique

Professeur : Marc Collet, marc.collet@lacambre.be

Contenu :

L'histoire de la musique est parcourue, de l'aube de la modernité à la période contemporaine à travers le prisme de l'espace-temps, fil conducteur de cette exploration.

Méthode :

Basée sur l'audition en classe et la compréhension de l'inscription dans cette logique des œuvres sélectionnées.

Acquis d'apprentissage :

- situer les œuvres vues (et celles apparentées) dans l'évolution de la musique de la fin du XIXe au début du XXIe siècle ;
- acquérir des connaissances générales en histoire comparée des arts.

Evaluation :

- Examen écrit en fin de 2^e quadrimestre et, en cas de 2^e session, en fin de 3^e quadrimestre.
- L'examen consiste en la reconnaissance à l'audition des œuvres vues et l'exposé de la logique qui les sous-tendent.

Langue d'enseignement :

- Français.

Sources :

- P. GRIFFITHS, *Brève histoire de la musique moderne*, Paris, 1992.
- J.-Y. BRAS, *Les courants musicaux du XXe siècle*, Troinex, 2003.
- J.-N. VON DER WEID, *La Musique du XXe siècle*, Paris, 1997.
- B. GINER, *Musique contemporaine : le second XXe siècle*, Paris, 2000.

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1+2
Nombre de crédits : 5
Prérequis : -
Corequis : -

GD100.0181 Sciences humaines et sociales : sociologie de l'art (Après l'école) 1

Quadrimestre 1
5 crédits, 75 h
Activité optionnelle
Professeur : Céline Gillain, celine.gillain@lacambre.be

Contenu :

- Le module 1 du séminaire est ouvert à tous mais s'adresse plus directement aux étudiants se destinant à devenir des artistes.
- Il entreprend d'échafauder un état des lieux du contexte professionnel de l'art d'un point de vue local et global, et accompagne l'étudiant dans sa recherche d'identification à une scène en particulier.
- Il vise à autonomiser l'étudiant en lui donnant à la fois des outils pratiques et réflexifs, l'incitant à se positionner comme acteur proactif dans le monde de l'art.
- Lors de séances avec des invités, le module 1 du séminaire aborde différentes approches du champ d'action des artistes prenant comme modèle les *artists run spaces* et les collectifs. Nous aborderons également la question de la place de l'artiste dans le marché de l'art.
- Le module 1 du séminaire repose sur un certain nombre d'apprentissages techniques relatifs à la communication du travail de création : prises de vue photographiques, CV et portfolios, etc. Ces apprentissages sont conduits par des conférenciers invités et font l'objet de débats critiques.
- Chaque étudiant réalise un travail de réflexion écrite : cet exercice pratique souligne l'importance d'une certaine ouverture dans la recherche de références théoriques et dans la construction d'une réflexion écrite. Il amène également l'étudiant à questionner le rapport du langage écrit et réflexif au langage plastique. Le suivi sera assuré par un conférencier invité à la fois dans des séances collectives et individuelles.
- Chaque étudiant réalise également, individuellement, un exercice pratique : il s'agit de concevoir un projet à développer en vue d'atteindre l'objectif fixé à la sortie de l'école : une candidature à une formation post-master, à une résidence en Belgique ou à l'étranger, à une bourse ou à un concours ; un dossier pour obtenir des subsides publics ou privés ; un projet d'exposition ou de publication ; la recherche d'un atelier ; etc. Le suivi de cet exercice pratique est individuel.
- Le séminaire comprend l'organisation d'un débat public sur une question liée au caractère singulier de la profession. Cette rencontre est ouverte à tous les étudiants de l'école et permet de dialoguer avec des invités de référence. Tant l'organisation pratique que la conduite effective de cette rencontre-débat se fait avec les étudiants du séminaire, sous la direction d'un des professeurs.

Méthode :

- Séances de formation collectives : une participation active est attendue des étudiants.
- Séances individuelles (coaching).

Acquis d'apprentissage :

- Maîtrise des outils de communication.
- Capacité d'organisation et de collectivisation.
- Autodétermination et capacité à se projeter dans « l'après école ».
- Préparation à la vie professionnelle et réflexion critique sur les conditions d'exercice du « métier » d'artiste.

Évaluation :

- Évaluation continue par l'équipe enseignante : participation active aux séances de formation (50%).
- Finalisation du projet individuel en fin du 1er quadrimestre (50%).

Langues d'enseignement :

- Français
- Références bibliographiques et interventions éventuelles en anglais (conférenciers ponctuels).

GD020.0182 Sciences humaines et sociales : sociologie de l'art (Après l'école) 2

Quadrimestre 2

5 crédits, 75 h

Activité optionnelle

Professeur : Éric Van Essche, eric.vanessche@lacambre.be

Introduction :

- Les modules 1 (Q1) et 2 (Q2) du séminaire forment un tandem pédagogique dans lequel les deux modules sont complémentaires dans leur esprit mais autonomes dans leur enseignement.
- Les métiers de la création sont porteurs d'une vie professionnelle passionnante, tant par le vaste champ d'action qu'ils ouvrent que par l'intensité de leur contenu. Ils n'en sont pas moins dépourvus d'impératifs pragmatiques dont la connaissance s'avère nécessaire à la réussite des projets entrepris. Le séminaire se conçoit comme une préparation active et réflexive à sortir de l'école pour entrer dans l'œuvre. Il fournit des balises en favorisant la rencontre avec la réalité du terrain. Il aborde les principales étapes nécessaires à l'exercice pratique du métier de créateur, sans faire l'économie d'une réflexion théorique et critique sur le monde de l'art et en se construisant sur le dialogue avec les étudiants afin de mieux répondre aux questions qu'ils se posent à la veille de leur diplomation.

Contenu :

- Les matières abordées sont adaptées aux options représentées, des « beaux-arts » aux « arts appliqués ». On présente notamment le statut (étudiant/employé/indépendant/« statut d'artiste » demandeur d'emploi, informations techniques, juridiques et administratives) ; le monde institutionnel (opérateurs culturels, expositions, biennales, festivals, subsides publics, bourses, concours, résidences, éditions) ; le marché privé (galeries, salles de ventes, collections, subsides privés) ; les initiatives émergentes (collectifs, artist-run spaces, crowdfunding) ; la communication (dossiers, réseaux, médias) ; les services (Guichet des arts, Artist Project, Smart).
- 12 séances de travail sont prévues au second quadrimestre, les lundis de 18 à 21h. Deux mini-cycles, de 12 heures chacun, s'intègrent dans le module : le premier sur l'économie de l'art, le second sur la gestion culturelle, présentés par deux conférenciers spécialistes du domaine concerné. Un module consacré à la prise de vue photographique vient compléter ce programme.

Méthode :

- Le séminaire se fonde sur des séances collectives de travail abordant chacune un aspect important du métier de créateur. Un enseignement sur le thème choisi est d'abord dispensé, avant qu'interviennent des représentants du monde professionnel invités pour informer les étudiants et répondre à leurs questions. Des professeurs de l'école et d'anciens étudiants viennent témoigner de leur expérience. Un débat collectif s'engage entre toutes les parties en clôture de chaque séance.
- Les invités sont contactés suivant les matières. Ce sont des professionnels actifs ayant des responsabilités dans les domaines concernés et capable de communiquer une expertise pertinente des principaux enjeux relatifs au thème abordé. Plusieurs séances sont organisées dans la tranche horaire du cours mais à l'extérieur de l'école, afin de rencontrer les acteurs du monde de l'art sur leur terrain.
- Un exercice théorique écrit est demandé à chaque étudiant, portant sur une question en rapport avec les enjeux du cours. Il s'agit de mener une enquête approfondie sur, par exemple, un centre d'art, un concours, une bourse, une biennale, une galerie, un collectif de créateurs, etc. : rassembler des sources à son sujet, retracer son histoire, identifier ses acteurs, présenter son fonctionnement actuel, interviewer un de ses responsables à propos du futur, faire l'analyse des points forts et des points faibles. Le tout à présenter dans un dossier écrit structuré sur le plan du contenu et soigné sur le plan formel.

Acquis d'apprentissage :

- évoluer dans des contextes culturels et socioprofessionnels diversifiés.
- évoluer en-dehors du monde académique.
- débattre et exprimer un point de vue argumenté.

- Etre préparé à la vie professionnelle.
- Communiquer à propos de son travail, y compris à l'écrit, selon des modalités adaptées au contexte
- Développer une réflexion critique sur les conditions d'exercice du « métier » de créateur.

Évaluation :

- Evaluation continue par l'équipe enseignante : participation active aux séances de formation (50%).
- Finalisation du projet individuel en fin du 2^e quadrimestre (50%)

Critères :

- Une participation active est attendue des étudiants, les séances faisant l'objet d'une préparation préalable garantissant la qualité des séances (par exemple une série de questions à poser). Les critères d'évaluation à l'issue du séminaire sont la présence des étudiants, le dynamisme et la qualité de leurs interventions (50%).
- Les critères d'évaluation sont la pertinence du sujet, la qualité de l'enquête, de l'expression écrite et de la présentation formelle (50%).

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

- H. S. BECKER, *Les Mondes de l'art*, Paris, 1988.
- N. HILLAIRE, *L'artiste et l'entrepreneur*, Saint-Etienne, 2008.
- R. MOULIN, Raymonde, *L'Artiste, l'institution et le marché*, Paris, 1992.
- SMART (collectif), *L'Artiste, un entrepreneur ?*, Bruxelles, 2011.
- Y. TOMA, *Les Entreprises critiques*, Paris, 2008.

GD120.0183 Méthodologie de la recherche

Quadrimestres 1 + 2

5 crédits, 75 h

Activité optionnelle

Professeur : Giampiero Pitisci, giampiero.pitisci@lacambre.be

Contenu :

- Le séminaire entend favoriser le travail artistique par l'émergence d'un cadre ouvert de réflexion et d'analyse théorique.
- Il se propose d'approcher des questions de « cultures matérielles », au croisement des disciplines artistiques et des sciences humaines : philosophie, anthropologie, politique, etc.
- Le séminaire ne se donne pas pour objectif de produire un objet singulier ou une « œuvre », mais cherche à donner forme(s) à une recherche, *indépendamment des pratiques et des attentes d'atelier*. Il entend insister sur les procédures d'une recherche théorique autonome.
- Il s'agira d'interroger les formes que peut prendre une telle recherche et de viser à la production de *documents sensibles*, de « transformer l'expérience en document, de faire du document une expérience » (Ph.-A. Michaud).
- Le séminaire de *Méthodologie de la Recherche* est éligible dans le cadre de la finalité approfondie, coorganisée avec l'Université.

Méthode :

- L'étudiant choisit un sujet au cœur de la thématique annuelle proposée par le professeur ; il participe activement aux séances, présente son sujet lors de l'une d'entre elles et produit un texte d'accompagnement. Enfin, il envisage une forme originale pour présenter sa recherche.
- Une série d'intervenants externes, d'horizons disciplinaires différents, viennent alimenter le propos autour de la thématique concernée.
- Le séminaire est organisé par séances de 3h réparties sur les deux quadrimestres.

Acquis d'apprentissage :

- Avoir acquis les bases d'analyse et de synthèse de textes afin de poursuivre un projet de recherche en toute autonomie.
- Intégrer une thématique annuelle croisant plusieurs champs disciplinaires, *indépendamment des*

pratiques et des attentes d'atelier.

- Restituer la recherche dans une forme adaptée au contexte.

Evaluation :

- évaluation partielle en fin de 1^{er} quadrimestre : 40%
- évaluation en fin de 2^e quadrimestre : 60%

Langue d'enseignement :

- français

Arts plastiques, visuels et de l'espace

SCÉNOGRAPHIE

Profil d'enseignement — 2^e cycle

FINALITÉ APPROFONDIE



La Cambre

SECOND CYCLE

Option 14 : SCÉNOGRAPHIE — Finalité approfondie

Organisation des activités d'apprentissage en unités d'enseignement

2018 - 2019



ATELIER 1 UE 1.14.5 SAD	TRANSDISCIPLINARITÉ UE 2.14.4 SAD	COURS SPÉCIFIQUE UE 4.14.21 A
Q1+Q2	Q1+Q2	Q1
AD120.0083 AD120.0409	AD120.0108 OU A*	GD100.0368
33 c.	10 c.	2 c.



ATELIER 2 UE 1.14.6 A	FINALITÉ APPROFONDIE: MÉMOIRE UE 11.01.2 A
Q1+Q2	Q1+Q2
AD120.0410 AD120.0412	MD120.0370
31 c.	15 c.

COURS GÉNÉRAUX 1 UE 7.21 SAD	COURS GÉNÉRAUX 2 UE 7.22 SAD	FINALITÉ APPROFONDIE: COURS ET SÉMINAIRES UNIVERSITAIRES UE 11.01.1 A
Q1	Q2	Q1+Q2
GD100.0166 GD100.0174	GD020.0167 GD020.0175 GD020.0173 A**	GD120.0183 A***
4 c.	10 c.	15 c.

* 1 cours au choix
 ** 2 cours à choix parmi les 5
 *** cours et séminaires à l'université à choisir

DEUXIÈME CYCLE

Domaine : Arts plastiques, visuels et de l'espace

Option 14 - SCÉNOGRAPHIE

Finalité approfondie

2018 - 2019

		Quadri	Crédits	Heures	Pondér.
UE 1.14.5 SAD	ATELIER 1	1 + 2			
	A120.D0083 Scénographie : atelier		28	420	23,33%
	A120.D0409 Scénographie : pratiques		5	75	4,17%
	Référentiel de compétences : 1, 2, 4, 6		33	495	27,50%
UE 1.14.6 A	ATELIER 2	1 + 2			
	A120.D0410 Travail artistique de fin d'études		26	390	21,67%
	A120.D0412 Travail de fin d'études : installation		5	75	4,17%
	Référentiel de compétences : 1, 2, 4, 6, 7, 8		31	465	25,83%
UE 2.14.4 SAD	TRANSDISCIPLINARITE	1 + 2			
	A120.D0108 Scénographie : module transdisciplinaire OU		10	150	8,33%
	*** Cours artistiques de soutien à l'option (1 cours au choix)				
	Référentiel de compétences : 1, 2, 3		10	150	8,33%
UE 4.14.21 A	COURS SPÉCIFIQUE	1			
	G100.D0368 Méthodologie du mémoire		2	30	1,67%
	Référentiel de compétences : 2, 4		2	30	1,67%
UE 7.21 SAD	COURS GÉNÉRAUX DE TRONC COMMUN 1	1			
	G100.D0166 Actualité culturelles : société		2	30	1,67%
	G100.D0174 Droit : droit d'auteur		2	30	1,67%
	Référentiel de compétences : 5		4	60	3,33%
UE 7.22 SAD	COURS GÉNÉRAUX DE TRONC COMMUN 2	2			
	G020.D0167 Actualité culturelles : société		2	30	1,67%
	G020.D0175 Droit : droit d'auteur		2	30	1,67%
	G020.D0173 Philosophie : esthétique		2	30	1,67%
	**** Histoire et actualité des arts (2 cours à choix)		4	60	3,33%
	Référentiel de compétences : 5		10	150	8,33%
UE 11.14.1 A	FINALITÉ APPROFONDIE : cours et séminaires	1 + 2			
	G120.D0183 Méthodologie de la recherche OU cours choisi à l'université		5	75	4,17%
	Cours et séminaires à choisir à l'université (voir grille individuelle)		10	150	8,33%
	Référentiel de compétences : 1, 2, 5, 8		15	225	12,50%
UE 11.14.2 A	FINALITÉ APPROFONDIE : mémoire	1 + 2			
	M120.D0370 Mémoire		15	225	12,50%
	Référentiel de compétences : 1, 7, 8		15	225	12,50%
Total			120	1800	100,00%

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1+2
Nombre de crédits : 15
Prérequis : -
Corequis : -

GD120.0183 Méthodologie de la recherche

5 crédits, 75 h

Activité à choix : selon le programme individuel de l'étudiant, celui-ci suit le séminaire de méthodologie de la recherche donné à La Cambre ou un cours choisi à l'université comptant le même nombre de crédits.

Professeur : Giampiero Pitisci, giampiero.pitisci@lacambre.be

Contenu :

- Le séminaire entend favoriser le travail artistique par l'émergence d'un cadre ouvert de réflexion et d'analyse théorique ;
- Il se propose d'approcher des questions de « cultures matérielles », au croisement des disciplines artistiques et des sciences humaines : philosophie, anthropologie, politique, etc ;
- Le séminaire ne se donne pas pour objectif de produire un objet singulier ou une « œuvre », mais cherche à donner forme(s) à une recherche, *indépendamment des pratiques et des attentes d'atelier*. Il entend insister sur les procédures d'une recherche théorique autonome ;
- Il s'agira d'interroger les formes que peut prendre une telle recherche et de viser à la production de *documents sensibles*, de « *transformer l'expérience en document, de faire du document une expérience* » (Ph.-A. Michaud) ;
- Le séminaire de *Méthodologie de la Recherche* est éligible dans le cadre de la finalité approfondie, coorganisée avec l'Université.

Méthode :

- L'étudiant choisit un sujet au cœur de la thématique annuelle proposée par le professeur ; il participe activement aux séances, présente son sujet lors de l'une d'entre elles et produit un texte d'accompagnement. Enfin, il envisage une forme originale pour présenter sa recherche ;
- Une série d'intervenants externes, d'horizons disciplinaires différents, viennent alimenter le propos autour de la thématique concernée ;
- Le séminaire est organisé par séances de 3h réparties sur les deux quadrimestres.

Acquis d'apprentissage :

- Avoir acquis les bases d'analyse et de synthèse de textes afin de poursuivre un projet de recherche en toute autonomie ;
- Intégrer une thématique annuelle croisant plusieurs champs disciplinaires, *indépendamment des pratiques et des attentes d'atelier* ;
- Restituer la recherche dans une forme adaptée au contexte.

Evaluation :

- évaluation partielle en fin de 1^{er} quadrimestre : 40% ;
- évaluation en fin de 2^e quadrimestre : 60%

Langue d'enseignement :

- français

Cours et séminaires à choisir à l'université (voir grille individuelle)

10 crédits, 150h

Activité à choix

Professeur : dépendant du cours ou du séminaire choisi à l'université

Voir grille individuelle de l'étudiant.

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1 + 2
Nombre de crédits : 15
Prérequis : UE 4.01.21 A
Corequis : -

MD120.0370 Mémoire

15 crédits, 225h
Activité obligatoire
Promoteur interne : selon le choix de l'étudiant
Promoteur externe : selon le choix de l'étudiant

Contenu :

- Elaboration et rédaction d'un mémoire de fin d'études basé sur une recherche personnelle et articulé à la pratique artistique. Cette recherche est supervisée par un promoteur interne et un promoteur issu de l'université.

Méthode :

- Le mémoire est un travail écrit, personnel et original ;
- Les bases méthodologiques nécessaires à son élaboration sont acquises en amont via le cours de Méthodologie du mémoire ;
- Sur base d'un sujet défini en accord avec les deux promoteurs, l'élaboration du mémoire est suivie lors de rendez-vous réguliers.

Acquis d'apprentissage :

- exposer et développer de manière informée, logique et cohérente une question relevant de son activité disciplinaire ;
- formuler une hypothèse et rediriger de façon cohérente, claire et structurée, l'argumentation qui la soutient ;
- utiliser de manière pertinente les outils de recherche en satisfaisant aux critères scientifiques en vigueur ;
- synthétiser de manière critique la littérature relative à son sujet, confronter et défendre des thèses diverses ;
- Démontrer sa capacité à délimiter un problème, un sujet d'étude, à découvrir et à rassembler en l'organisant une documentation à son propos, à conduire une réflexion personnelle, à établir des contacts directs avec des personnes, des institutions, des champs d'activités, à analyser l'information et à exercer son esprit critique et, finalement, à communiquer les résultats de sa recherche grâce à l'expression écrite et lors d'une défense orale.

Évaluation :

- évaluation par le jury de mémoire en fin de 2ème quadrimestre : 100%

Langue d'enseignement :

- français

Arts plastiques, visuels et de l'espace

SCÉNOGRAPHIE

Profil d'enseignement — 2^e cycle

FINALITÉ DIDACTIQUE



La Cambre

SECOND CYCLE

Option 14 : SCÉNOGRAPHIE — Finalité didactique

Organisation des activités d'apprentissage en unités d'enseignement

2018 - 2019



ATELIER 1 UE 1.14.5 SAD	TRANSDISCIPLINARITÉ UE 2.14.4 SAD
Q1+Q2	Q1+Q2
AD120.0083 AD120.0409	AD120.0108 OU A*
33 c.	10 c.

COURS GÉNÉRAUX 1 UE 7.21 SAD	COURS GÉNÉRAUX 2 UE 7.22 SAD
Q1	Q2
GD100.0166 GD100.0174	GD020.0167 GD020.0175 GD020.0173 A**
4 c.	10 c.



ATELIER 2 UE 1.14.6 D
Q1+Q2
AD120.0410 AD120.0411 AD120.0412
33 c.

FINALITÉ DIDACTIQUE: CONNAISSANCES SOCIOLOGIQUES UE AG 1	FINALITÉ DIDACTIQUE: CONNAISSANCES PÉDAGOGIQUES UE AG 2	FINALITÉ DIDACTIQUE: CONNAISSANCES PSY- CHOLOGIQUES UE AG 3	FINALITÉ DIDACTIQUE: SAVOIR-FAIRE UE AG 4
Q1+Q2	Q1+Q2	Q1+Q2	Q1+Q2
G120.0440 G120.0441 G020.0442	A120.0443 G120.0444 G020.0445 G120.0446	G120.0447	T120.0448 T120.0449 T120.0450 G120.0451
6 c.	9 c.	3 c.	12 c.



* 1 cours au choix
** 2 cours à choix parmi les 5

DEUXIÈME CYCLE

Domaine : Arts plastiques, visuels et de l'espace

Option 14 - SCÉNOGRAPHIE

Finalité didactique

2018 - 2019

		Quadri	Crédits	Heures	Pondér.
UE 1.14.5 SAD	ATELIER 1	1 + 2			
	A120.D0083 Scénographie : atelier		28	420	31,11%
	A120.D0409 Scénographie : pratiques		5	75	5,56%
	Référentiel de compétences : 1, 2, 4, 6		33	495	36,67%
UE 1.14.6 D	ATELIER 2	1 + 2			
	A120.D0410 Travail artistique de fin d'études		23	345	25,56%
	A120.D0411 Travail de fin d'études : dossier		5	75	5,56%
	A120.D0412 Travail de fin d'études : installation		5	75	5,56%
	Référentiel de compétences : 1, 2, 4, 6, 7, 8		33	495	36,67%
UE 2.14.4 SAD	TRANSDISCIPLINARITE	1 + 2			
	A120.D0547 Scénographie : module transdisciplinaire OU		10	150	11,11%
	*** Cours artistiques de soutien à l'option (1 cours au choix)				
	Référentiel de compétences : 1, 2, 3		10	150	11,11%
UE 7.21 SAD	COURS GÉNÉRAUX DE TRONC COMMUN 1	1			
	G100.D0166 Actualités culturelles : société		2	30	2,22%
	G100.D0174 Droit : droit d'auteur		2	30	2,22%
	Référentiel de compétences : 5, ag12		4	60	4,44%
UE 7.22 SAD	COURS GÉNÉRAUX DE TRONC COMMUN 2	2			
	G020.D0167 Actualités culturelles : société		2	30	2,22%
	G020.D0175 Droit : droit d'auteur		2	30	2,22%
	G020.D0173 Philosophie : esthétique		2	30	2,22%
	***** Histoire et actualité des arts (2 cours à choix)		4	60	4,44%
	Référentiel de compétences : 5, ag12		10	150	11,11%
Sous total hors finalité didactique			90	1350	100,00%
UE AG 1	FINALITÉ DIDACTIQUE : connaissances sociologiques et culturelles	1 + 2			
	G120.0440 Histoire et actualité des arts : Analyse de l'image		2	30	6,67%
	G120.0441 Psychopédagogie : connaissances sociologiques et culturelles (Fondements de l'enseignement artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles)		2	30	6,67%
	G020.0442 Sciences humaines et sociales : Sociologie de l'art	2	2	20	6,67%
	Référentiel de compétences : ag2/3/4/5/11		6	80	20,00%
UE AG 2	FINALITÉ DIDACTIQUE : connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitudes de recherche	1 + 2			
	A120.0443 Cours pluridisciplinaires : atelier (Construction des apprentissages)		3	30	10,00%
	Psychopédagogie : Connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitudes de recherche		2	30	6,67%
	G020.0445 Psychopédagogie : Formation à la neutralité (CrB)	2	1	12	3,33%
	G120.0446 Psychopédagogie : didactique des arts plastiques, visuels et de l'espace		3	30	10,00%
	Référentiel de compétences : ag2/3/5/6/9		9	102	30,00%
UE AG 3	FINALITÉ DIDACTIQUE : connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	1 + 2			
	Psychopédagogie : Connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles (CrB)		3	45	10,00%
	Référentiel de compétences : ag3/8/15		3	45	10,00%
UE AG 4	FINALITÉ DIDACTIQUE : savoir-faire	1 + 2			
	T120.0448 Stages : observation, assistantat		3	20	10,00%
	T120.0449 Stages : enseignement		5	30	16,67%
	T120.0450 Stages : extra-muros		2	10	6,67%
	G120.0451 Séminaires : analyses de pratiques		2	30	6,67%
	Référentiel de compétences : ag1/7/8/10/13/14/15		12	90	40,00%
Sous total de la finalité didactique			30	317	100,00%
Total			120	1667	100,00%

Niveau de certification : 7

Quadrimestres : 1 + 2

Nombre de crédits : 6

Prérequis : -

Corequis : -

Histoire et actualité des arts : Analyse de l'image

2 crédits, 30 h

Activité obligatoire

Quadrimestres : 1+2

Prérequis : -

Corequis : -

Professeur : Toma LUNTUMBUE, tomamuteba.luntumbue@lacambre.be

Contenu :

- définition et exploration de chaque constituant de l'image à travers des grilles d'analyse adaptées à chaque domaine plastique : image 2D, 3D, mais aussi à l'objet, à l'architecture, la BD, la publicité et le vêtement, qui apportent un vocabulaire approprié et objectivant ;
- description et interprétation ; définition des différents niveaux d'interprétation ;
- constitution et organisation de stocks d'images de statuts culturels très différenciés ;
- extrapolations pédagogiques à partir des constituants de l'image et des réseaux culturels plastiques constitués.

Méthode :

- chaque cours comporte des exposés théoriques, travaux de groupes, débats, exercices personnels, création d'images et exercices d'analyse ;
- constitution des dossiers thématiques, sorte de banques d'images et de boîte à outils pour une infinité d'exercices pédagogiques, un « cahier-laboratoire » où alternent notes structurées, désordre de la recherche, documents références et propositions personnelles.

Acquis d'apprentissage :

L'étudiant apprendra à

- maîtriser les méthodes permettant d'analyser l'image ;
- utiliser un vocabulaire adéquat ;
- développer différents niveaux d'interprétation ;
- replacer dans le contexte historique ;
- relier à des thèmes culturels plus larges ;
- extrapoler des exercices pédagogiques pertinents.

Evaluation :

- évaluation continue de type formative par l'enseignant, à travers différents exercices axés sur la maîtrise des constituants de l'image et la précision du vocabulaire, la cohérence et la richesse du « cahier-laboratoire », l'investissement personnel dans son élaboration, et la pertinence du potentiel pédagogique qu'il contient ;
- évaluation finale en fin de 2^e quadrimestre (présentation orale) : 100 % ;

Langue d'enseignement :

- français.

Sources :

- voir références bibliographiques proposées par l'enseignant ;
- syllabus de cours.

Psychopédagogie : connaissances sociologiques et culturelles (Fondements de l'enseignement artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles)

2 crédits, 30 h

Activité obligatoire

Professeur : Pascalia PAPADIMITRIOU, agregation@lacambre.be

Contenu :

- informations sur les conditions d'exercice du métier d'enseignant et sur l'organisation du système scolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- éléments de clés d'analyse des politiques éducatives dans leur contexte historique et sociétal, et dans leurs réalisations les plus récentes, afin de permettre aux futurs enseignants de saisir de manière critique les contraintes et les marges de manœuvre de leur profession ;
- éclairages, au fil de quelques synthèses théoriques, apportés sur les grandes étapes de l'évolution de la sociologie de l'éducation.

Méthode :

- Cours interactif, exercices de groupe, manipulation et analyse de documents.

Acquis d'apprentissage :

- mobiliser des connaissances en sciences humaines pour une juste interprétation des situations vécues au sein de l'école et de la classe et pour une meilleure adaptation aux publics scolaires ;
- analyser l'école et la classe dans une approche systémique et institutionnelle ;
- s'informer sur l'école en tant qu'institution et sur le rôle d'enseignant au sein de l'institution scolaire pour exercer la profession telle qu'elle est définie par les textes légaux de référence dans le contexte de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- s'outiller pour s'informer sur l'évolution de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles tant du point de vue politique et institutionnel que des points de vue des contenus, sur les intentions sous-jacentes et les logiques qui en ont découlé ;
- s'informer de son rôle en tant qu'enseignant dans l'institution ;
- s'informer des programmes, et les respecter...avec sens !

Evaluation :

- évaluation continue de type formative par l'enseignant ;
- évaluation d'un travail année : 50% ;
- évaluation finale en fin de 2e quadrimestre (examen oral) : 50%.

Langue d'enseignement :

- français.

Sources :

- voir références bibliographiques proposées par l'enseignant ;
- syllabus de cours.

Sciences humaines et sociales : Sociologie de l'art

2 crédits, 20 h

Activité obligatoire

Professeur : Benoît DUSART, bendusart@hotmail

Contenu :

Le cours vise d'abord la compréhension des théories de la *sociologie critique* (P. Bourdieu), de la *sociologie de la réception* (M.de Certeau...) et autres approches *pragmatiques* (N. Heinich...). Seront décrits, analysés et critiqués les concepts de *champ*, d'*habitus*, d'*héritage culturel*, de socialisation (Mead), de *violence symbolique*, d'*omnivorité* et d'*univorité* culturelle (Peterson), de *démocratisation de la culture* et de *démocratie culturelle*...

Méthode :

- Cours théorique, lectures communes, analyses critiques de textes, d'enquêtes et d'entretiens.

Acquis d'apprentissage :

- *en termes de connaissances* : identifier, distinguer et comprendre les courants de pensées, concepts et modèle théorique présentés aux cours ;
- *en termes d'aptitudes* : illustrer et décrire ce bagage théorique ;
- *en termes de compétences* : transférer et mettre en œuvre ces outils dans l'analyse et/ou la résolution d'un cas concret.

Evaluation :

- évaluation finale en fin de 2^e quadrimestre (présentation orale) : 100 %.

Langue d'enseignement :

- français.

Sources :

- voir références bibliographiques proposées par l'enseignant.

UE AG 2 CONNAISSANCES PEDAGOGIQUES ASSORTIES D'UNE DEMARCHE SCIENTIFIQUE ET D'ATTITUDES DE RECHERCHE

Niveau de certification : 7

Quadrimestres : 1 + 2

Nombre de crédits : 9

Prérequis : -

Corequis : -

Cours pluridisciplinaires : Construction des apprentissages

3 crédits, 30 h

Activité obligatoire

Professeur : (10h) Pascalina PAPANIMITRIOU, agregation@lacambre.be

(20h) Catherine WARMOES, catherine.warmoes@lacambre.be

Contenu :

- « espace-laboratoire » où l'on élabore, réalise et analyse des exercices pratiques d'enseignement, de manière progressive et dans des contextes les plus authentiques possibles ;
- conceptions de leçons brèves (micro-enseignement), selon le schéma « objectif-contenu-méthode-évaluation »
- analyse des enjeux (pédagogiques, sociologiques, psychologiques...) qui traversent les situations et acteurs en présence et lecture des processus pédagogiques à partir de ces exercices pratiques divers ;
- relecture et analyse des exercices proposés à l'aune de différents courants et théories dans le domaine de l'enseignement, et plus particulièrement celui des arts plastiques (au XX^e siècle).

Méthode :

- alternance entre exercices pratiques et éclairages théoriques ;
- mises en situation concrètes d'enseignement ;
- premières planifications et préparations écrites des leçons de stages ;
- analyse critique de ces préparations et d'expériences vécues lors des premiers stages ;
- mutualisation des expériences collectées par chacun.

Acquis d'apprentissage :

- construire une séquence d'apprentissage ;
- formuler des objectifs en phase avec les exigences d'un programme ;
- élaborer des processus techniques et des étapes de mise en œuvre susceptibles de répondre à ces objectifs ;
- communiquer avec clarté, établir des relations de groupe positives ;
- travailler et mutualiser en équipe ;
- prévoir des alternatives aux exercices, imaginer des prolongements à moyen et long terme ;
- utiliser les contenus des différentes matières du cursus de l'agrégation à l'intérieur d'une leçon ;
- développer des phases réflexives, à l'aide d'outils d'analyse permettant l'esprit critique et l'invention de prolongements utiles.

Evaluation :

- évaluation continue de type formative par les enseignantes avec une séance d'évaluation formalisée à la fin du 1^{er} quadrimestre ;
- évaluation finale en fin de 2^e quadrimestre (présentation orale) : 100 % ;
- les objets de l'évaluation sont :
 - la qualité des séquences d'apprentissage dans leur conception et leur réalisation ;
 - la pertinence du propos par rapport au niveau scolaire et au type de population concernés ;
 - la capacité à extrapoler, l'inventivité et l'imagination ;
 - l'usage efficace des références techniques et culturelles ;
 - la qualité de la communication ;
 - la capacité d'évaluation et d'autoévaluation.

Langue d'enseignement :

- français.

Sources :

- portefeuille de lecture et références bibliographiques proposées par les enseignantes.

Psychopédagogie : Connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitudes de recherche

2 crédits, 30 h

Activité obligatoire

Professeur : Pascalia PAPADIMITRIOU, agregation@lacambre.be

Contenu :

Enfant, étudiant, parent, enseignant, décideur..., chacun est concerné par les questions d'éducation, d'apprentissage... donc de pédagogie ! Celles-ci font l'objet d'analyses multiples et croisées de la part de philosophes, d'historiens, de sociologues, de psychologues, de didacticiens, mais aussi de praticiens et des pédagogues eux-mêmes. Le cours propose une lecture pédagogique de ces débats et une synthèse des connaissances dans le champ pédagogique et des enjeux qui le traversent. Des notions récentes aux sujets les plus commentés, des débats les plus vifs aux questions plus consensuelles, il essaye de brosser ainsi un panorama du champ pédagogique aujourd'hui, de ses questionnements comme de ses savoirs acquis, de ses acteurs, de ses méthodes, et des nouveaux champs de recherches qui se développent.

Méthode :

- exposés, travaux dirigés, lectures d'articles, débats, travaux de groupe ;
- préparation d'un exposé sur une pédagogie (avec consignes précises et suivis ponctuels).

Acquis d'apprentissage :

- se familiariser avec
 - les concepts de bases, les théories et les modèles en pédagogie ;
 - les courants historiques et nouveaux en pédagogie ;
- s'interroger sur les notions-clés du processus d'apprentissage ;
- penser la pratique pédagogique en classe secondaire, dans le champ de l'enseignement de l'art ;
- différencier un ensemble de concepts relatifs au vocabulaire pédagogique ;
- définir et illustrer les incontournables pédagogiques de la construction des savoirs ;
- proposer un ensemble de méthodes à partir des pratiques pédagogiques issues d'un ensemble de penseurs de l'enseignement ;
- repérer les orientations méthodologiques ;
- décrire une pédagogie en développant ses caractéristiques principales.
- établir des liens avec la classe.

Evaluation :

- évaluation continue de type formative par l'enseignant ;
- évaluation d'un travail année : 50% ;
- évaluation finale en fin de 2e quadrimestre (examen oral) : 50%.

Langue d'enseignement :

- français.

Sources :

- syllabus de cours ;
- références proposées par l'enseignante.

Psychopédagogie : Formation à la neutralité (CrB)

1 crédit, 12 h

Activité obligatoire

Professeur : Tristan LEDOUX, tristanledoux@hotmail.com

Contenu :

Mise en débat d'un certain nombre de textes fondateurs, principalement de philosophes qui ont développé une réflexion sur l'art, afin de donner un contenu à la notion de neutralité dans le domaine de l'enseignement artistique, compte tenu de la diversité des domaines (musique, arts plastiques ou visuels, théâtre et art de la parole). La neutralité est envisagée et définie à partir de ce qui la menace : idéologies politiques, culturelles, dogmes religieux, enfermement dans un style, forces affectives ou inconscientes... Sont examinées les positions de la philosophie antique, (paradigme classique), de Kant (paradigme critique), de Nietzsche, de la phénoménologie (Husserl, Sartre, Merleau-Ponty), et des propositions plus récentes comme celles de Deleuze ou Rancière (liste à titre indicatif).

Méthode :

Le cours est réparti en une série de séances, lors desquelles les participants sont invités à discuter les thèses exposées au cours de la première heure de la séance. L'enseignement oral s'appuie sur des textes transmis aux étudiants. Un syllabus de synthèse – revu chaque année – sera également disponible avant l'examen.

Acquis d'apprentissage :

S'approprier, à travers l'exposé et la discussion, quelques positions théoriques fondamentales et les moyens d'un recul critique tant à l'égard des savoirs, des discours et des techniques, que des attitudes et des valeurs implicites que la transmission de compétences artistiques met en jeu.

Evaluation :

- évaluation finale en fin de 2e quadrimestre (examen écrit) : 100%.

Langue d'enseignement :

- français.

Sources :

- syllabus de cours ;
- références bibliographiques proposées par l'enseignant.

Psychopédagogie : didactique des arts plastiques, visuels et de l'espace

3 crédits, 30 h

Activité obligatoire

Professeur : Toma LUNTUMBUE, tomamuteba.luntumbue@lacambre.be

Contenu :

- confrontation avec des matériaux de nature très diversifiée, dans un cadre de contraintes matérielles proche de celles de l'enseignement secondaire ;
- ergonomie de l'enseignant : travaux de manipulation, en relation avec l'espace, les supports, les outils, les gestes induits par ces matériaux ;
- vocabulaire approprié aux objets plastiques en présence ;
- extrapolations pédagogiques ;
- structure de leçons à partir des implications technologiques rencontrées(Objectifs, contenus, méthodes,...).

Méthode :

- mise en situation « d'atelier » ou de classe avec des travaux individuels ou par groupes ;
- création d'objets plastiques (2D, 3D), à partir des propriétés élémentaires d'un matériau donné, et dans le cadre de consignes précises ;
- analyse des travaux obtenus, mise en relation avec des contenus théoriques, et exploitation de leur potentiel pédagogique : création de répertoires d'exercices ;
- construction de leçons complètes à partir de ces expérimentations.

Acquis d'apprentissage :

- être capable de dégager des problématiques d'ordre plastique et à construire des itinéraires de formation à partir de contraintes techniques propres aux exigences de l'enseignement secondaire ;
- maîtriser des éléments méthodologiques pour exploiter les formes et les usages des matériaux

- artistiques hérités de l'histoire de l'art récent ;
- découvrir en quoi les propriétés élémentaires des matériaux induisent un questionnement artistique, fait comprendre les caractéristiques expressives, communicatives et cognitives de ces matériaux plastiques, et mettre en évidence les gestes générateurs de sens ;
- apprendre, à partir de données techniques rencontrées, à construire une leçon : choisir des contenus, développer des stratégies, construire des savoirs.

Evaluation :

- évaluation continue de type formative par l'enseignant ;
- évaluation finale en fin de 2^e quadrimestre (présentation orale) : 100 % ;
- l'étudiant est évalué sur :
 - la pertinence des gestes développés à partir des matériaux donnés, la cohérence des objets plastiques élaborés, la justesse des significations induites ;
 - le respect des contraintes ;
 - la richesse des solutions et des alternatives envisagées ;
 - la rigueur de l'analyse et de la mise à distance, la capacité à replacer le travail dans un contexte théorique ;
 - la pertinence des extrapolations pédagogiques et la cohérence des leçons élaborées.

Langue d'enseignement :

- français.

Sources :

- voir références bibliographiques proposées par l'enseignant.

UE AG 3 CONNAISSANCES PSYCHOLOGIQUES, SOCIO-AFFECTIVES ET RELATIONNELLES

Niveau de certification : 7

Quadrimestres : 1 + 2

Nombre de crédits : 3

Prérequis : -

Corequis : -

Psychopédagogie : Connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles (CrB)

3 crédits, 45h

Activité obligatoire

Professeur : Michel JASPAR, mich.jaspar@gmail.com

Contenu :

- concepts de base en psychologie et aspects fondamentaux de la psychologie humaine liés à l'apprentissage :
 - la mémoire ;
 - l'intelligence ;
 - les émotions ;
 - le développement de l'enfant et de l'adulte aux niveaux cognitif, artistique, affectif et social ;
 - la motivation ;
 - les mécanismes de l'apprentissage.

Méthode :

- les cours sont dispensés en grand groupe, de manière régulière. Alternance d'exposés magistraux et de mises en situation à analyser.

Acquis d'apprentissage :

- *en termes de savoirs* : acquérir quelques outils conceptuels pour pouvoir aborder la littérature qui concerne la pédagogie ; connaître les grandes lignes de quelques aspects fondamentaux de la psychologie humaine liés à l'apprentissage ;
- *en termes de savoir-faire* : relier ces savoirs sur la psychologie humaine à leurs implications pédagogiques ; intégrer le plus d'aspects possibles de la théorie vue à sa pratique pédagogique (métier

ou stages) et, réciproquement, amener le plus possible de situations et de problématiques rencontrées dans les situations d'apprentissage ; travailler sur ses propres représentations de l'enseignement et de lui/elle-même en tant qu'enseignant, par l'apport de l'introspection, de la théorie abordée, des situations vécues ou racontées par les autres ;

- *en termes de savoir-être* : acquérir quelques outils de communication et de gestion de conflit ; de respecter les règles communes du cours, à l'image des règles de tout groupe humain, et particulièrement celui d'une institution scolaire ; collaborer, pour la réalisation d'exercices et de travaux, dans le respect et l'ouverture à l'autre.

Evaluation :

- modalités spécifiques proposées par l'enseignant : évaluation continue ET/OU sommative. 2 options possibles :
 - 1) participation active à chaque cours et évaluation continue (tests de compréhension réguliers) ;
 - 2) évaluation sommative à la fin du 2^e quadrimestre (Examen oral, portant sur la totalité des contenus de l'année).

Langue d'enseignement :

- français.

Sources

- les notes de cours, ainsi que divers textes ou articles, sont disponibles sur le site personnel de l'enseignant (micheljaspar.be) et/ou sur l'intranet du CRB.

UE AG 4 SAVOIR-FAIRE

Niveau de certification : 7

Quadrimestres : 1 + 2

Nombre de crédits : 12

Prérequis : -

Corequis : UE AG 1 et UE AG 2

Stages : observation, assistantat

3 crédits, 20 h

Activité obligatoire

Professeurs : (Coordination) Pascalia PAPADIMITRIOU, agregation@lacambre.be

(Supervision) Catherine WARMOES, catherine.warmoes@lacambre.be

Contenu :

- ce type de stage permet aux futurs enseignants d'assister à la prise en charge d'une classe par un professeur expérimenté. Il offre notamment à l'étudiant-stagiaire l'opportunité de découvrir, par le biais de l'expérience singulière du maître de stage qui l'accueille ;
- dans le cadre de ce stage, l'étudiant-stagiaire sera également invité à se projeter progressivement, en partenariat avec le maître de stage, dans la prise en charge de la classe en rencontrant les élèves dans leurs projets et travaux en cours.

Méthode :

- dès le début du mois d'octobre, contacter 2 écoles secondaires et 2 professeurs de son choix, en vue de réaliser les stages d'observation/assistant (Voir liste des contacts) ;
- informer les responsables pédagogiques de l'agrégation des contacts et agendas de stages établis ;
- observation active dans la classe du maître de stage (et part active d'assistantat vivement suggérée si le contexte le permet) ;
- formalisation des observations en vue de la rédaction d'un rapport ;
- les 20h du stage d'observation doivent être terminées à la fin du 1^{er} quadrimestre pour pouvoir prester les 30h du stage d'enseignement ;
- l'étudiant doit avoir clôturé le stage d'observation/assistantat et avoir participé à l'évaluation formative en séance collective (fin du 1^{er} quadrimestre) pour s'engager dans le stage d'enseignement.

Acquis d'apprentissage :

- adopter une posture réflexive sur les pratiques d'enseignement observées ;
- travailler en collaboration au sein d'une équipe éducative ;
- mobiliser et développer :
 - les savoirs de la (des) discipline(s) à enseigner ;
 - des capacités relationnelles liées au profil du métier ;
 - une culture générale riche et une ouverture à la diversité des cultures qui permettent d'éveiller les futurs élèves au monde ;
 - le souci de participer au rôle de démocratisation de l'école.

Evaluation :

- évaluation formative en séance collective : présentation des rapports d'observation en fin de 1^{er} quadrimestre ;
 - évaluation continue par l'équipe pédagogique à la fin du second quadrimestre : 100%
- Les critères d'évaluation seront les suivants :

Les crédits des stages sont validés si les conditions suivantes sont toutes remplies :

- l'étudiant a presté ses stages d'observation/assistantat et a participé à la séance collective d'évaluation formative (fin du 1^{er} quadrimestre) ;
- les stages d'enseignement sont prestés ;
- les évaluations des stages d'enseignement par les maîtres de stage sont réussies ;
- la supervision des stages est réussie ;
- le rapport de stage écrit est réussi ;
- le stage extra-muros est presté.

Langue d'enseignement :

- français.

Sources :

- voir « Memento des stages », conventions et documents de stages.

Stages : enseignement

6 crédits, 30 h

Activité obligatoire

Professeurs : (Coordination) Pascalia PAPADIMITRIOU, agregation@lacambre.be
(Supervision) Catherine WARMOES, catherine.warmoes@lacambre.be

Contenu :

- ce type de stage consiste, pour l'étudiant-stagiaire, à mettre en place les activités pédagogiques, en la présence et avec l'accompagnement de l'enseignant maître de stage habituellement en charge de la classe. Il lui permet ainsi de bénéficier, grâce aux échanges avec cet enseignant, d'un retour immédiat sur sa pratique professionnelle ;
- l'étudiant-stagiaire sera ainsi amené à prendre en charge une classe de façon totalement autonome. Sa responsabilité est complète et comprend, outre les tâches d'enseignement ou d'éducation, celles liées à l'évaluation des élèves par exemple. Pour mener à bien ce travail, l'étudiant-stagiaire bénéficie de la guidance de maîtres de stage agréés par La Cambre par le biais d'une convention, et du professeur-superviseur de La Cambre.

Méthode :

- avoir clôturé le stage d'observation/assistantat et avoir participé à l'évaluation formative en séance collective (fin du 1^{er} quadrimestre) pour s'engager dans le stage d'enseignement ;
- après l'évaluation formative du stage d'observation / assistantat en séance collective (fin du 1^{er} quadrimestre), les stages d'enseignement peuvent débuter dès janvier ;
- toutefois par sécurité, les contacts peuvent avoir déjà été pris au premier quadrimestre ;
- contacter 3 écoles secondaires et 3 professeurs de son choix, en vue de réaliser les stages d'enseignement. L'étudiant peut retourner dans les 2 écoles de son stage d'observation/assistantat et en choisir une nouvelle ;
- informer les responsables pédagogiques de l'agrégation des contacts et agendas de stages établis ;
- observation active dans la classe du maître de stage (et part active d'assistantat vivement suggérée si

- le contexte le permet) ;
- les stages d'enseignement se réalisent entre janvier et mai ;
 - supervision dans les classes de stage de l'étudiant, au moins une fois sur les 30h à prester. Cette supervision sera assurée par l'enseignant superviseur ;
 - formalisation des expériences d'enseignement en vue de la rédaction d'un rapport à remettre pour la fin du 2^e quadrimestre.

Acquis d'apprentissage :

- concevoir, planifier et organiser son enseignement ;
- choisir, élaborer et mettre en œuvre des méthodes d'enseignement et d'apprentissage appropriées ;
- maîtriser les différentes formes de la communication pédagogique d'un contenu scientifique, adapté au public visé ;
- concevoir et mettre en œuvre des activités d'évaluation des apprentissages ;
- évaluer la qualité de son enseignement et développer ses compétences pédagogiques et didactiques ;
- adopter une posture réflexive sur ses pratiques d'enseignement ;
- travailler en collaboration au sein d'une équipe éducative ;
- rechercher et mettre en pratique les prescrits légaux en vigueur dans l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- mobiliser et développer :
 - les savoirs de la (des) discipline(s) à enseigner ;
 - des capacités relationnelles liées au profil du métier ;
 - une culture générale riche et une ouverture à la diversité des cultures qui permettent d'éveiller les futurs élèves au monde ;
 - le souci de participer au rôle de démocratisation de l'école.

Évaluation :

- évaluation finale en fin de 2^e quadrimestre : 100 % ;
- l'évaluation sera constituée des notes attribuées par les maîtres de stage de l'étudiant, l'enseignant superviseur à l'occasion de sa supervision et la note attribuée pour le rapport écrit ;
- les crédits des stages sont validés si les conditions suivantes sont toutes remplies :
 - l'étudiant a presté ses stages d'observation/assistantat et a participé à la séance collective d'évaluation formative (fin du 1^{er} quadrimestre) ;
 - les stages d'enseignement sont prestés ;
 - les évaluations des stages d'enseignement par les maîtres de stage sont réussies ;
 - la supervision des stages est réussie ;
 - le rapport de stage écrit est réussi ;
 - le stage extra-muros est presté.

Langue d'enseignement :

- français.

Sources :

- voir « Memento des stages », conventions et documents de stages.

Stages : extra-muros

2 crédits, 10 h

Activité obligatoire

Professeurs : (Coordination) Pascalie PAPADIMITRIOU, agregation@lacambre.be
(Supervision) Catherine WARMOES, catherine.warmoes@lacambre.be

Contenu :

- ce type de stage recouvre un projet pédagogique hors leçon. L'étudiant-stagiaire peut proposer un projet particulier d'activités didactiques ou de formation aux responsables des stages ;
- le projet peut prendre divers aspects favorisant l'immersion dans la vie de l'institution scolaire ou dans la conduite d'un projet : participer à des évaluations, assister à des conseils de classe ou à des réunions de parents, organiser des visites ou des voyages avec les élèves, concevoir (ou participer à) un module pédagogique ou un projet novateur....
- il peut également s'envisager dans des structures autres que l'école mais porteuses de projets dans le champ de l'éducation, de la formation, dans le domaine des arts visuels ;

Méthode :

- informer les responsables pédagogiques de l'agrégation des contacts et agendas de stages établis ;
- définir son implication dans le projet en fonction du contexte : la démarche est chaque fois singulière pour chacun des projets.

Acquis d'apprentissage :

- choisir, élaborer et mettre en œuvre des méthodes appropriées ;
- travailler en collaboration au sein d'une équipe éducative ;
- mobiliser et développer :
 - un rapport critique et autonome avec les savoirs de référence (scientifiques et culturels) ;
 - des capacités relationnelles liées au profil du métier ;
 - une culture générale riche et une ouverture à la diversité des cultures qui permettent d'éveiller au monde ;
 - le souci de participer à la démocratisation de l'accès à l'éducation, la formation, la culture...

Evaluation :

- stage à valider par la coordinatrice pédagogique du programme et la superviseur des stages et évalué sur base d'un rapport en fin de 2^e quadrimestre ;
- les crédits des stages sont validés si les conditions suivantes sont toutes remplies :
 - l'étudiant a presté ses stages d'observation/assistantat et a participé à la séance collective d'évaluation formative (fin du 1^{er} quadrimestre) ;
 - les stages d'enseignement sont prestés ;
 - les évaluations des stages d'enseignement par les maîtres de stage sont réussies ;
 - la supervision des stages est réussie ;
 - le rapport de stage écrit est réussi ;
 - le stage extra-muros est presté.

Langue d'enseignement :

- français.

Sources :

- voir « Memento des stages », conventions et documents de stages.

Séminaires : analyse de pratiques

2 crédits, 30 h

Activité obligatoire

Professeurs : (Coordination) Pascalia PAPANIMITRIOU, agregation@lacambre.be

Intervenants extérieurs invités

Contenu :

- prises de conscience du langage corporel : corps, voix, expressions non verbales, théâtralité ;
- psychologie et communication ;
- gestion mentale et créativité ;
- cultures, école et société ;
- langage des médias et usage de leurs outils dans le cadre pédagogique ;
- rencontre d'artistes, d'auteurs, de chercheurs, d'acteurs... des champs de l'art, de la pédagogie, des sciences humaines...

Méthode :

- Journées du samedi (5 sur un an), menées sous forme d'exercices, de rencontres, de conférences ou de débats avec des spécialistes issus des arts du spectacle ou des médias, des sciences humaines, pédagogiques ou sociologiques, et de terrains culturels divers, en intra-muros ou en extra-muros.

Acquis d'apprentissage :

- s'ouvrir à des domaines contigus à la pédagogie, et qui ne sont pas intégrés à la grille officielle.
- se familiariser avec des outils, des pratiques et des acteurs qui peuvent constituer des ressources extrascolaires à utiliser dans le travail au sein de l'école.
- s'investir dans quelques-unes des ouvertures proposées, pour élargir ses champs d'action pédagogiques.

Evaluation :

- évaluation continue de type formative par la coordinatrice ;
- évaluation finale en fin de 2^e quadrimestre (100 %) sur base de :
 - la présence et participation active aux séminaire ;
 - l'investissement personnel, pertinence des interventions, esprit d'équipe, initiative ;
 - la capacité d'appropriation par la conceptualisation et l'esprit critique ;
 - la capacité à extrapoler les potentiels pédagogiques présents dans les contenus des séminaires.

Langue d'enseignement :

- français.

Sources :

- voir portefeuille de lectures, références et supports proposés par les intervenants extérieurs invités et la coordinatrice.